



**Association Française
pour l'Etude de l'Age du Fer**

Bulletin N° 21, 2003

A.F.E.A.F.

Claudine Pommepuy

1951-2002

Née à Paris en 1951, à Belleville, Claudine est une parisienne de naissance et de cœur. Son adolescence passée au Maroc lui révèle deux passions qui marqueront sa vie, l'une pour le continent africain et sa culture, l'autre pour l'archéologie.

Rapidement, elle oriente ses études vers l'archéologie à Censier, puis à l'université de Paris I (Panthéon-Sorbonne) où elle obtient en 1979 un DEA de Préhistoire. Elle participe activement à la fouille du site d'Etiolles (Essonne) sous la direction d'Yvette Taborin et y acquiert une méthodologie qui ne la quittera jamais et qu'elle saura transmettre.

En 1979, elle intègre la Direction des Antiquités Préhistoriques de Picardie et participe dès 1980 à l'archéologie de la vallée de l'Aisne en dirigeant la fouille de Bucy-le-Long « le Grand Marais ». S'intégrant à l'équipe de l'URA 12 du CRA-CNRS (aujourd'hui UMR 7041 « Protohistoire Européenne »), Claudine devient en 1984 la directrice du Centre Archéologique de Soissons regroupant ainsi l'ensemble de la communauté archéologique. A cette occasion, son dynamisme la pousse à participer activement à la vie associative (création de la *Fédération Départementale des Archéologues de l'Aisne*, et de l'association du *Centre Archéologique de Recherche de Soissons*) et à promouvoir l'archéologie auprès du grand public à travers différentes manifestations (conférences, expositions locales, participation aux classes du Patrimoine).

Ses recherches scientifiques s'orientent vers le second âge du Fer où elle contribue à la fouille et l'analyse de sites d'habitat et de nécropoles. Son implication se porte à la fois sur l'étude du matériel de mouture (intégration raisonnée de ses connaissances méthodologiques du mobilier lithique préhistorique) et sur l'organisation des sites d'habitats ou des sites funéraires. Intégrée dans des groupes de travail sur la période de La Tène, elle collabore et dynamise la recherche collective au sein de son équipe, présentant les résultats de ces recherches au cours de colloques et publications. Elle assure également la co-direction de la publication de la nécropole de Bucy-le-Long « la Héronnière - la Fosse Tounise » avec Jean-Paul Demoule et moi-même, assurant plus particulièrement l'étude et l'analyse des tombes à char.

Son dévouement à la communauté et à cette discipline intraitable qu'est l'archéologie lui ont donné la force de mener de front son travail au sein du Service Régional Archéologique de Picardie ; sa participation active à la vie associative et à la mise en valeur de l'archéologie auprès du grand public ; son soutien auprès des étudiants, à travers des heures de relecture ; son implication dans la vie syndicale suivant avec espoir ou angoisse l'évolution de la politique archéologique, soutenant une archéologie dynamique du service public et enfin son travail de chercheuse attendu et apprécié par l'ensemble de la communauté scientifique.

La disparition soudaine de Claudine Pommepuy le 9 septembre 2002, sur une petite route de sa très chère vallée de l'Aisne sonne comme un glas pour ses amis et l'ensemble de la communauté archéologique qui la côtoyaient et l'appréciaient, laissant après une vie dynamique, pleine de réflexions et de discussions, la place au silence.

Sophie Desenne

LE MOT DU PRÉSIDENT

Chers amis,

J'avais consacré le Mot du Président du Bulletin 2002 à la mémoire de Jacques-Pierre Millotte, notre Président d'honneur, porté en terre, avec beaucoup d'émotion, le 15 février de la même année. Aujourd'hui, au moment où j'écris ce nouveau mot, il s'agit d'une date anniversaire que je voulais vous rappeler, dans un contexte au demeurant quelque peu morose. En effet, comme je l'ai évoqué à l'ouverture de notre dernière journée d'actualité, à Paris, le 1er février dernier, la situation de l'archéologie française s'est dégradée ces derniers temps.

Moins de 6 ans après l'affaire de Rodez (qui avait singulièrement compliqué notre colloque de 1997!), c'est la ville de Bergerac qui, entre autres, fait parler d'elle. Mais, les dégâts collatéraux sont aujourd'hui sans commune mesure. Dans l'intervalle, l'I.N.R.A.P. s'était substituée à l'A.F.A.N., et l'on croyait un certain nombre de problèmes réglés par la loi. Mais, aujourd'hui, certaines avancées sont remises en cause alors que les solutions drastiques sont préconisées. Le volume autorisé des prescriptions n'est pas définitivement fixé, mais il est sûr que la "régulation" va entraîner une baisse très sensible du nombre des opérations, peut-être de l'ordre de 30% ; et, encore, nous dit-on qu'il s'agit presque là d'une victoire à l'arraché vis-à-vis des aménageurs. De la même façon, les conditions comptables qui entourent les opérations, obligent aux restrictions financières et au pilotage à vue. Ce qui est sûr aussi, c'est que tous les Contrats à Durée Déterminée sont suspendus, sans exception : ce sont 550 personnes qui sont touchées, représentant l'équivalent de 300 postes pleins, sur un effectif total de 1600. Au-delà des aspects humains (et nos anciens étudiants sont là durement frappés), c'est tout un pan de la protection du patrimoine national, de son étude scientifique ou de sa conservation qui sont remis en cause.

Le malheur des uns ne fait pas nécessairement le bonheur des autres. Il est à craindre, et d'autant plus que les pouvoirs de décision seront décentralisés et déconnectés d'une tutelle intellectuelle nationale qui malgré tout peut veiller aux grandes sauvegardes, qu'un tel état d'esprit s'élargisse et menace les diverses catégories de territoriaux. Bien mieux que moi, tel ou tel membre de notre Conseil d'Administration, pourrait parler à cet égard des régressions qui affectent leur dévouement et les ambitions qu'ils pouvaient avoir pour leur service. Au C.N.R.S., on parle carrément de recherche sacrifiée, avec un budget en baisse et des équipes que l'on veut rationaliser. Depuis des années, on sait par exemple comment la Direction évacue le "problème" des publications scientifiques ; aujourd'hui c'est le soutien (très discret) du C.N.R.S. à nos quelques grandes revues archéologiques régionales qui est fortement sur la sellette. Reste l'Université ; je ne résiste pas de ce côté à vous signaler, qu'après déduction de divers frais communs (photocopieur, papeterie...), ma section d'Histoire de l'Art et d'Archéologie, a l'avantage cette année (budget en hausse) de m'allouer la somme de 100 euros pour l'utilité (préhistorique et protohistorique) des étudiants de Deug et de Licence. Mais, il est vrai qu'on expliquait, il y a peu, au Ministère qu'il n'était pas très judicieux, faute de débouchés, d'ouvrir ou de conserver des formations en archéologie ; et, à ce point de vue, la notion de "carte universitaire", n'est pas, que je sache, abandonnée.

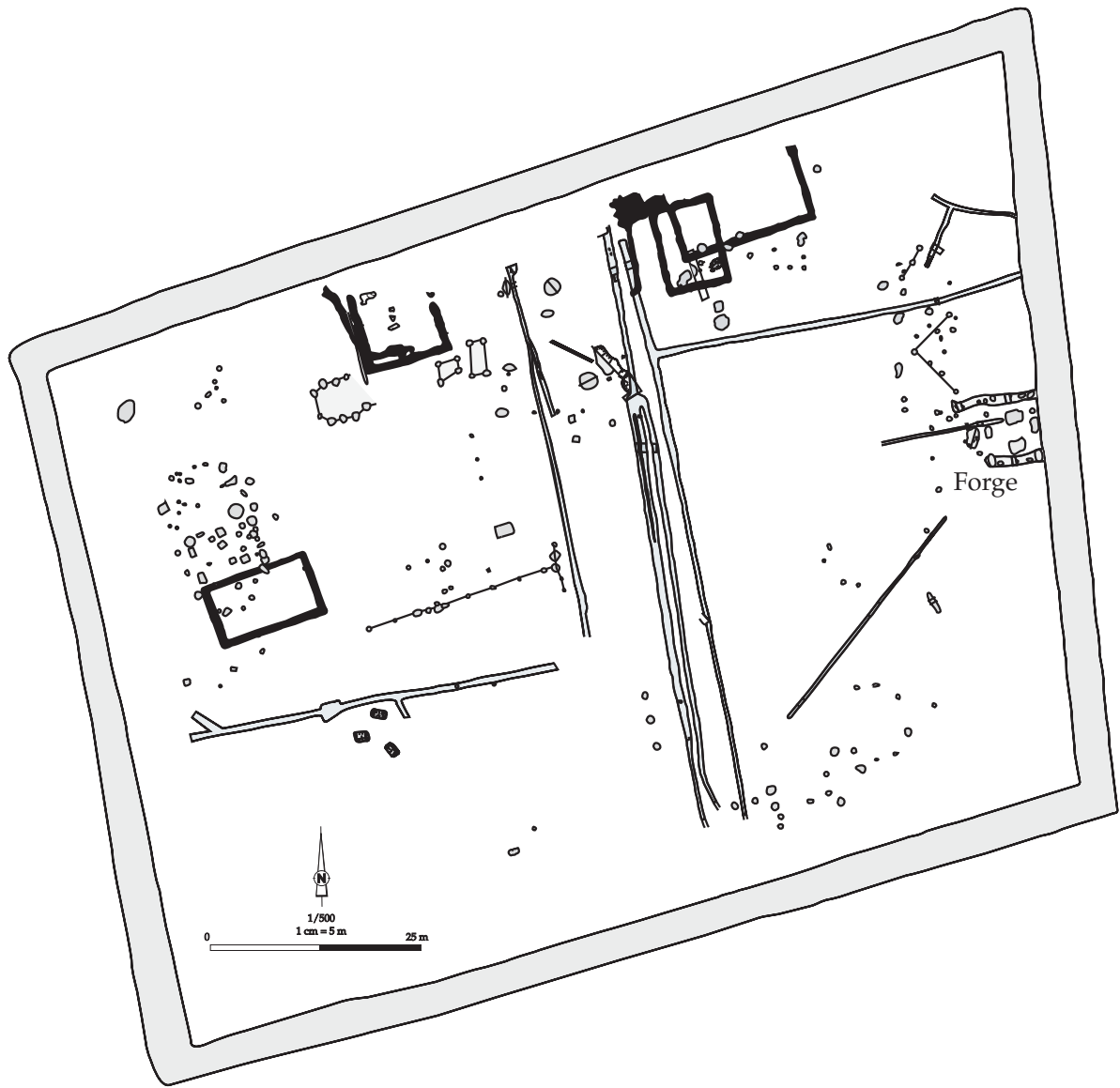
Dans un contexte où les situations sont de plus en plus tendues, je crains ainsi que les conditions qui nous sont faites génèrent démoralisation, démobilitation et repli sur soi. Le rôle de A.F.E.A.F. n'en sera que plus important. Dénier au pessimisme, notre dernière Journée scientifique, à l'E.N.S., rue d'Ulm, que l'on retrouvait après un passage au M.A.N. et que l'on remercie pour son accueil, a encore vu passer plus d'une centaine d'auditeurs dont beaucoup de jeunes. Ce bulletin 2003, 21e de la série, donnera comme les précédents une information de qualité. Le Colloque de Clermont-Ferrand sera le 27e du genre, ce qui n'est pas mal comme résultat collectif. Le planning de nos colloques annuels est pratiquement établi jusqu'en 2007, ce qui est réjouissant.

Besançon, le 15 février 2003

Alain Daubigny, Professeur à l'Université de Franche-Comté

Sommaire

- MALRAIN François** - Le site artisanal de La Tène finale et du gallo-romain de Ronchères (Aisne)
.....p. 3
- Gertrude BLANCQUAERT, Viviane CLAVEL, S. DESOUTTER, Alain HENTON** - DOURGES « Le marais de Dourges » : présentation préliminaire d'une fouille préventive - site la1- sur la plate forme multimodale delta3.....p. 5
- Philippe GRUAT Georges MARTY** - L'enceinte protohistorique du Puech de Mus (Sainte-Eulalie-de-Cernon, Aveyron) : campagne 2002p. 9
- David LALLEMAND** - Un nouvel habitat groupé en Centre Gaule : Varennes-sur-Allier (Allier)
.....p.13
- Thierry DECHEZLEPRETRE** - L'oppidum de Chatel à Boviolles (Meuse) : recherches récentes.
.....p.17
- Lionel ORENGO** - Fabrication et consommation de produits manufacturés en fer dans les habitats laténiens de la Grande Limagne d'Auvergne.....p.21
- Martine JOLY, Philippe BARRAL** - : Nouvelles recherches sur le sanctuaire de Mirebeau-sur-Beze (Cote-d'Or) resultats de la campagne 2002.....p. 23
- Karine ROBIN, Jose GOMEZ DE SOTO** - Des céramiques attiques en Saintonge.....p. 29
- Cecile PARESYS Vincent RIQUIER** - La nécropole de La Tène moyenne et l'habitat de Lavau (Aube).....p. 33
- David COUTURIER Stéphane MARION** - Meaux Arpent Videron.....p. 39
- Yves Le Bechennec Stéphane Marion** - Bobigny Hôpital Avicenne : les opérations de l'année 2002.
.....p. 41
- Vincent GUICHARD** - Bibracte : recherches récentes et perspectives.....p. 43
- Florence VERDIN** - Le sanctuaire chtonien de l'oppidum de Constantine (Lançon, Bouches-du-Rhône).....p. 47



Plan de l'ensemble des structures mises au jour à Ronchères (Aisne) le Bois de la Forge.

**LE SITE ARTISANAL DE LA TÈNE FINALE ET DU GALLO-ROMAIN
DE RONCHÈRES (AISNE)
« LE BOIS DE FORGE »**

FRANÇOIS MALRAIN (INRAP, UMR 7041 ArScAn)

Le site de Ronchères « le Bois de la Forge » est localisé dans l'Aisne à une vingtaine de kilomètres au nord-est de Château-Thierry. Il est situé sur un plateau qui culmine à 226 m NGF sur lequel l'Ourcq prend sa source. L'essentiel du substrat est formé par des dépôts tertiaires avec sur le replat sommital des argiles à meulière de Brie et des limons de plateau.

L'occupation humaine se caractérise par un vaste enclos délimité par un fossé large et profond. Une partie du fossé et du talus se marquait encore dans le paysage lors de l'intervention archéologique. Le fossé et le talus étaient en partie fossilisés par la couverture forestière qui a protégé les vestiges contre les effets néfastes des phénomènes d'érosion et des activités agricoles. Pour ce site, la question de déterminer de quels côtés les terres provenant du creusement du fossé ne s'est donc pas posée. Le talus encore présent à l'intérieur de l'enclos en témoignait encore de nos jours. Durant la première guerre mondiale, le fossé au trois quarts comblé, a servi de ligne de tir à l'armée allemande comme l'atteste les quelque cent vingt obus régulièrement répartis en batterie. Tous ces indices témoignent d'une très bonne conservation du site.

Deux décapages successifs ont été nécessaires pour la fouille de ce site. Le premier a permis de mettre au jour une occupation gallo-romaine qui débute à la période augustéenne et qui perdure jusque dans la première moitié du deuxième siècle de notre ère. Elle se caractérise par la présence de quatre bâtiments construits sur solins de pierres calcaires dont deux états successifs ont pu être reconnus. Le deuxième décapage, environ 0,15 m en dessous du premier, a permis de mettre au jour les structures de La Tène. Pour cette période, deux phases chronologiques sont clairement distinguées. La première se manifeste par un fossé d'une largeur moyenne de 4 m pour une profondeur avoisinant les 2 mètres. Ce premier aménagement ne forme pas un enclos ; il adopte la forme d'une agrafe et ne présente pas de retour sur toute la face Nord. Il est toutefois possible que cette partie ait été clôturée par une palissade, dont seul un tronçon a été identifié.

Lors d'une deuxième phase d'aménagement, un enclos fermé est édifié. Le fossé qui le délimite rep-

rend le tracé du premier fossé. D'une longueur de 120 m et d'une largeur de 80 m, il délimite une surface d'un hectare. À l'intérieur de celle-ci se répartissent les structures que l'on rencontre fréquemment sur les sites enclos de La Tène finale. Des bâtiments d'habitation alternent avec des constructions annexes (greniers).

Moins fréquent, un bâtiment a servi à abriter une forge. Éloigné des autres constructions, il est construit en bordure du fossé. Lors de sa mise en place, deux fossés distants de bord à bord de 6 m ont été creusés pour mettre en place des poteaux d'un diamètre moyen de 0,80 m. Deux séries de poteaux transversales complètent l'ossature de cette construction qui avoisine 50 m de superficie. À l'intérieur, deux grosses fosses ont servi de foyer.

Les déchets liés au fonctionnement de cet atelier, sont nombreux : scories, culots de forge et creusets. En revanche, la réduction du minerai n'a pas été effectuée sur place.

Conclusion

Le site de Ronchères « le Bois de la Forge » soulève un problème de dénomination. Il présente certes une organisation de l'espace telle que l'on peut la rencontrer dans les fermes, mais la présence de la forge, bien que celle-ci ne soit pas incompatible avec les activités d'une ferme, suggère que son rôle économique n'est pas basé sur la production agropastorale. Il est normal de trouver des maisons, des greniers, des silos qui sont des structures ubiquistes à cette période de La Tène, mais le forgeage apparaît être une activité particulièrement développée sur cette occupation. Sa fonction s'apparente alors plus à celle d'un site artisanale qu'agricole. En ce sens, il pourrait être comparé aux sites de Picardie, sur lesquels des ateliers de productions de sel ont été fouillés. Ils présentent, eux aussi, un mode d'organisation de l'espace proche des fermes, mais leur fonction est davantage orientée sur l'artisanat. Il y a donc une véritable nécessité à rechercher des appellations pour mieux définir les sites, afin de pouvoir caractériser plus clairement les différentes catégories des habitats laténiens.

DOURGES « LE MARAIS DE DOURGES » : PRESENTATION PRELIMINAIRE D'UNE FOUILLE PREVENTIVE - SITE LA1- SUR LA PLATE FORME MULTIMODALE DELTA 3

**GERTRUDE BLANCQUAERT, VIVIANE CLAVEL,
S. DESOUTTER, ALAIN HENTON**

Il n'est pas dans nos intentions de présenter le projet de Dourges, ni le site LA1 de manière exhaustive car la phase de fouille préventive s'est achevée en octobre dernier et la phase post-fouille est juste commencée.

Il convient de rappeler que sur une surface de 140 ha diagnostiquée, 6 sites ont été retenus pour faire l'objet d'une fouille, dont celle exposée ci-après concerne les vestiges protohistoriques. Il s'agit du gisement LA1 situé au sud du canal de la Haute-Deûle, au lieu-dit « le Marais de Dourges » où une faible proéminence dominant une zone de marais semble le lieu de prédilection pour ces occupations laténiennes. En effet, à proximité d'une ancienne plaine inondable (altitude de 24 m NGF) – totalement asséchée à nos jours – le secteur sur lequel se développe l'installation du second âge du Fer se situe légèrement plus haute vers 28 à 30 m NGF et est recouvert d'un limon quaternaire.

A partir de plusieurs fenêtres d'évaluation particulièrement riches en vestiges archéologiques (1671 structures) et totalisant 2,5 ha de surface décapée, près de 7 ha ont été intégralement ouverts. Techniquement, il a fallu faire face à l'évacuation des multiples tas de déblai bordant les secteurs évalués avant de pouvoir décaper en dessous.

L'agencement général des structures et les recouvrements entre elles permettent d'instaurer un premier phasage qui nécessite d'être affiné par l'étude du matériel archéologique associé.

Le premier indice (phase 1) anthropique est probablement l'enclos circulaire, situé plus ou moins en position centrale par rapport au plan de masse (fig.1). Ce cercle de 10 m de diamètre, hélas non daté, semble cependant avoir conditionné l'implantation initiale et guidée les étapes successives de l'époque laténienne car toutes les structures fossoyées l'évitent soigneusement. La fouille exhaustive du fossé et le décapage plus profond de son centre n'ont pas livré de mobilier.

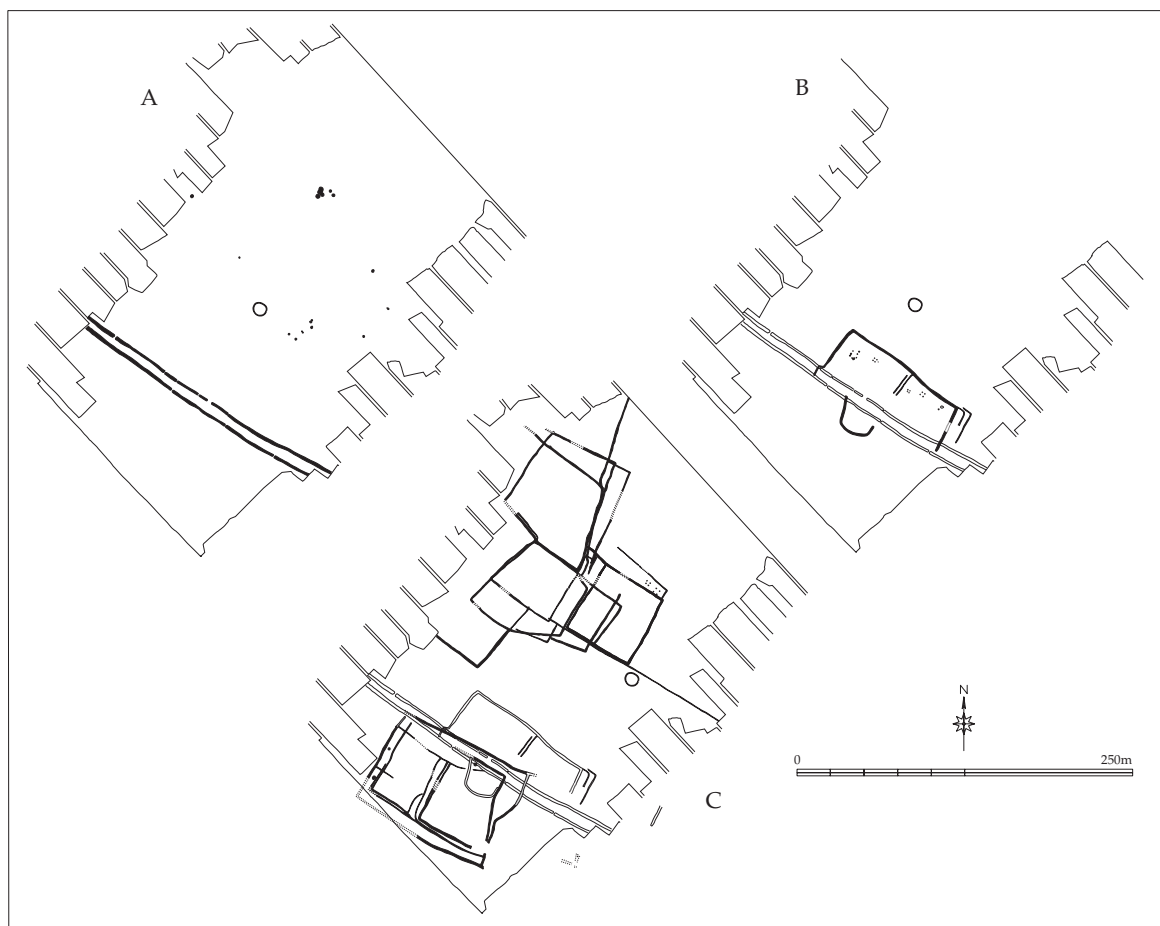
A partir du V^{ème} siècle avant notre ère apparaissent les premières traces d'une installation qui deviendra une véritable exploitation agricole avant la fin de l'indépendance gauloise.

Un système de deux fossés parallèles et distants de

6,5 m environ est érigé dans la partie sud du secteur exploré (phase 2, fig.1 : A). Leur tracé, suivi sur une distance de plus de 200 m, est continu au niveau du décapage, mais se révèle discontinu lors de la fouille. Ces ouvertures sont de deux types. Plusieurs sont étroites, inférieures au mètre, comme un passage d'homme ; une seule s'ouvre sur environ 3 m. Large de 1,60 m, le fossé nord a un profil en V et atteint 1,50 m de profondeur. Celui au sud, moins large (1,20 m) et moins profond (0,80 m), présente un profil en cuvette. Au moment de la rédaction de ce document, nous ne sommes pas encore en mesure de détailler la façon dont c'est déroulé l'aménagement des deux fossés l'un par rapport à l'autre. Quant à leur fonction, il est tentant de les considérer comme bordure d'un chemin. Toutefois, en état actuel des recherches et selon la micro topographie, il paraît plus judicieux de leur conférer une fonction de démarcation. En effet, le système de double fossés orientés nord-ouest/sud-est circonscrit la partie sud-ouest d'un léger dôme limoneux exondé. Celui-ci est protégé au nord par les marais et au nord-est par un autre tronçon de fossé à la morphologie et à la chronologie identiques (site LA2 - non figuré - fouille V. Clavel). Contemporaine, une vingtaine de structures de stockage (silos avec micro restes) et d'approvisionnement en eau (puisards) s'étendent de façon lâche dans le périmètre décapé et sont exclusivement situées au nord des fossés. D'ores et déjà, une série de bâtiments de petite taille (sur 4 ou 6 poteaux) sont à rattacher à cette phase d'occupation.

Un riche mobilier de La Tène ancienne fort comparable au groupe de la Marne et dont des références régionales sont nombreuses (l'Arrageois, Houplin-Ancoisne dans le Nord ou encore le Kemmelberg en Belgique...) permettra d'affiner le contexte chronologique du V^{ème} et IV^{ème} siècles avant notre ère.

Sur les deux fossés au tracé rectilignes se greffent, probablement au cours du IV^{ème} siècle avant notre ère, deux enclos dont il est actuellement encore difficile de préciser lequel des deux est érigé en premier (phase 3 ; fig.1 : B). L'un, au tracé arciforme circonscrit une superficie de 530 m². A l'ouest, il recoupe le fossé sud de la phase 2 ; à l'est en revanche, la branche s'arrête avant laissant une ouvertu-



re de 5 mètres. Très peu de vestiges anthropiques sont à signaler à l'intérieur de cet espace clos. Il convient de souligner la position singulière de cet enclos en arc de cercle face à l'ouverture la plus grande du fossé nord de la phase 2, tandis que la branche est se trouve dans l'axe de la séparation interne de l'enclos de la phase 3. La fouille intégrale du fossé a livré quelques témoins rappelant une phase ancienne du second âge du Fer. Une datation *ante quem* est en effet fourni par la découverte dans son comblement supérieur d'une jatte à épaulement et fond ombilic ornée de motifs lisses et d'ocelles (proche de Tartigny (Oise) dans le style), ainsi qu'une fibule filiforme de type La Tène moyenne. L'autre enclos, formant un vaste rectangle de 35 m sur 100 m de long, s'ajoute au fossé nord de la phase 2. Il ceint plusieurs bâtiments sur poteaux. L'agencement de ces constructions le long du fossé crée un effet de paroi suggérant l'existence d'un talus interne. Dans le fossé, probablement cuvelé, un mobilier diversifié a pu être recueilli. Il s'agit de restes fauniques, de poteries mais également de pesons triangulaires à triples perforations et de plusieurs balles de fronde. Quelques rares scories et une calotte ont pu être répertoriées.

Enfin, dès le IInd siècle avant et jusqu'au I^{er} siècle de notre ère, un vaste territoire, situé de part et d'autre des fossés initiaux, est occupé par un enchevêtrement d'enceintes trapézoïdales et quadrangulaires. Ainsi, sur une superficie de 7 ha s'échelonnent plusieurs aménagements de type enclos domestique dont la surface close varie entre 1 300 m² et plus de 6 000 m² (fig.1 : C). Selon les recouvrements aux moins 5 phases de reprises et d'agrandissements peuvent être identifiées. Une étude importante est à faire pour préciser la chronologie et l'agencement général des structures par phase. En effet, nombreux sont les fosses, les bâtiments sur poteaux ou encore sur sablière et les puits/puisards disséminés dans les espaces clos .

L'enjeu scientifique de cette fouille préventive s'inscrit dans une problématique régionale qui consiste à la mise en évidence de marqueurs chronologiques à partir du mobilier issu d'ensembles clos afin de mieux définir la périodisation du second âge du Fer, dès l'apogée de La Tène jusqu'à son déclin par la romanisation. L'étude exhaustive de ces cinq siècles d'occupation permettra de saisir l'impact de l'expansion de la culture laténienne dans l'Europe du Nord et plus particulièrement

dans la frange nord de la Gaule Belgique. Enfin, elle permettra également de caractériser les changements profonds de cette culture arrivée loin de son épicentre, tant dans l'organisation spatiale de l'habitat que dans les diverses productions et d'appréhender l'évolution économique et sociale du fond indigène en vue d'une romanisation de la région.

La conservation relativement bonne de certains vestiges non matériel, tels les ossements fauniques et les restes végétaux, la situation géo-topographique singulière du lieu et la nature insolite de quelques structures sont à l'origine d'une collaboration multidisciplinaire afin d'intégrer pleinement les données relatives au paléo-environnement et d'explorer les activités humaines dans toutes ses dimensions.

L'ENCEINTE PROTOHISTORIQUE DU PUECH DE MUS (SAINTE-EULALIE-DE-CERNON, AVEYRON) : CAMPAGNE 2002

PHILIPPE GRUAT
GEORGES MARTY

La campagne 2002 constitue la première année d'un nouveau programme triennal (2002-2004), mené par une équipe pluridisciplinaire, sur cette enceinte de rebord de plateau de la bordure occidentale du Causse du Larzac. Le site, sondé par A. Soutou entre 1965 et 1967, fait l'objet de nouvelles recherches depuis 1995. Elles visent à poursuivre la fouille exhaustive d'un secteur de fortifications et d'habitat (S.1), déjà traité sur près de 1200 m². Comme les années antérieures, les travaux sont mis en œuvre par les salariés et les bénévoles de l'association pour la sauvegarde du patrimoine archéologique aveyronnais (A.S.P.A.A.), à partir du centre archéologique départemental de Montrozier.

L'extension des recherches, vers la bordure nord-ouest du plateau, s'est avéré judicieuse, tant la conservation des structures d'habitat est bien meilleure, grâce à une sédimentation nettement plus importante que sur le reste du plateau. Elle confirme l'importance scientifique de cet habitat situé aux confins de l'orbe celtique et du monde méditerranéen.

Les fortifications

Même si le nouveau programme triennal est essentiellement axé sur la fouille extensive de l'habitat, l'étude de la jonction avec la première enceinte, correspondant à la phase III du site était prévue. Elle a concerné 60 m² environ sur les 280 m² décapés mécaniquement en 2002. Dans ce nouveau secteur, la ligne de fortifications offre quelques différences notables par rapport aux précédentes campagnes.

Une palissade se substitue, semble-t-il au parement extérieur du mur extérieur à poutrage interne de l'enceinte initiale (phase IIIb). Dans cet optique, on doit probablement envisager que les poutrages internes, étaient reliés aux palissades faisant office de parements, à l'instar des remparts du type *Pfostenschlitzmauer*, comme celui de Závist en Bohême.

Cet ouvrage est moins large que dans son tracé méridional : autour de 1,40 m contre 2 m / 2,20 m. Lors des phases suivantes (IV à VII), il est démonté, ses matériaux servant à la recharge du mur intérieur, dont l'arrière présente alors un aspect taluté, mis récemment en évidence sur une autre enceinte locale contemporaine : le Mont Seigne à Saint-

Laurent-du-Lévézou. Dans le secteur exploré cette année, proche de la bordure escarpée du plateau, on a donc manifestement préféré recharger le mur intérieur de la première enceinte, alors d'environ 3,50 à 3,90 m de large, plutôt que d'aménager un nouvel ouvrage.

Les structures domestiques et artisanales

A l'intérieur de l'enceinte, les nouvelles recherches ont confirmés que les structures domestiques et artisanales préservés se mettaient en place après le démantèlement par le feu (calcination) des deux murs de l'enceinte initiale et leur restructuration. Les aménagements du niveau d'habitat principal (u.s. 1005) appartiennent à deux phases de la deuxième moitié du V^e s. av. J.-C.

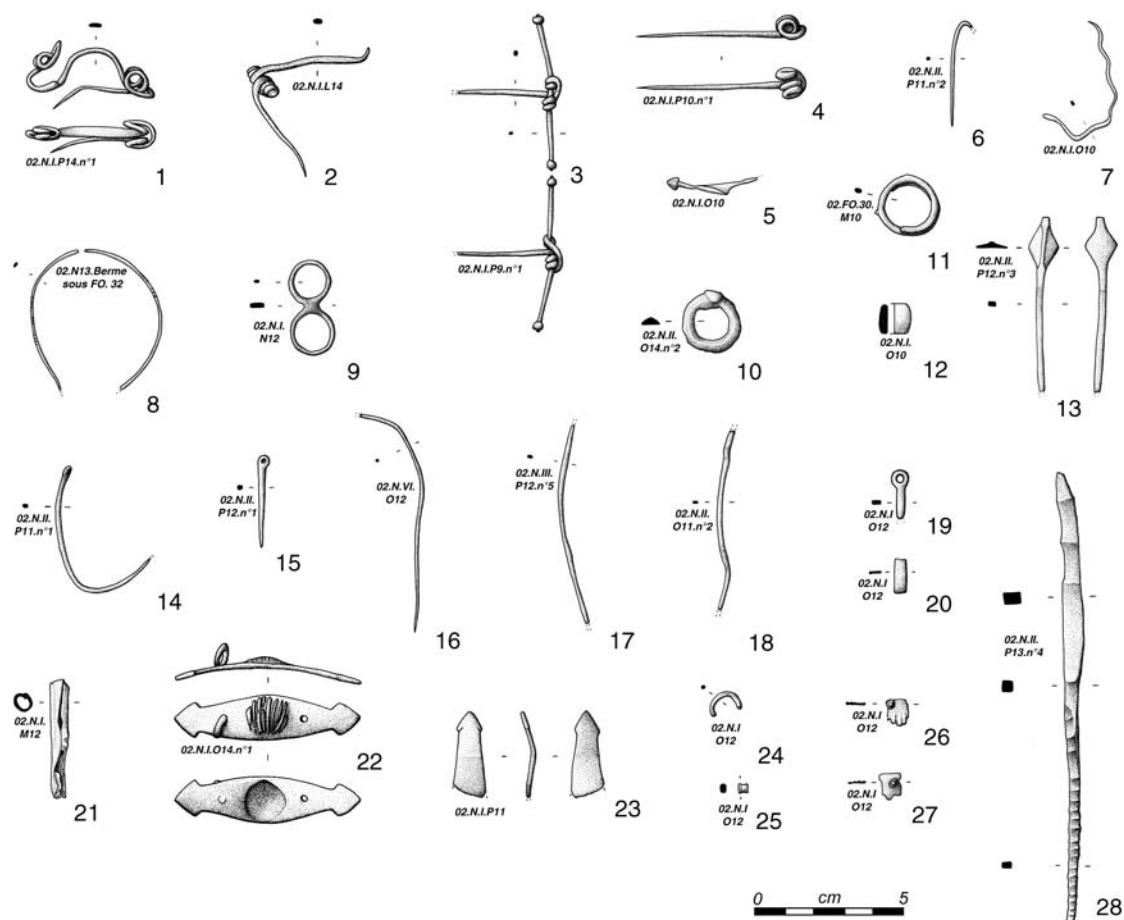
Les 100 m² étudiés cette année, qui viennent s'ajouter aux 280 m² traités les campagnes précédentes, comprennent :

- 20 trous de poteaux (TP. 78 à 98) ;
- 10 foyers sur sole d'argile (FO. 27 à 38) dont 2 ou 3 liés à des activités de forge ;
- 4 massifs de pierres quadrangulaires (M. 3, 4, 6 et 7), utilisés comme aires de travail ou comme soubassements ;
- 1 solin de pierres (M.5) ;
- 6 pierres dressées (D.4 à 9), servant soit de raidisseurs de parois en matériau périssable, soit de bornages.

Ces structures appartiennent essentiellement à l'habitat supérieur, bien mieux conservé dans ce secteur.

Un sol rubéfié (FO. 30) d'une importante superficie, associé à une structure légère de plan sinusoïdal correspondant manifestement à une clôture extérieure, est également à signaler dans l'habitat inférieur. La remise au net informatique de toutes les structures des deux phases d'habitat de l'u.s. 1005 permet de mieux saisir les plans des divers bâtiments. Pour l'habitat inférieur, le mieux étudié, une incontestable trame est / ouest se dégage, avec des espaces libres entre les bâtiments, impliquant une organisation cohérente.

La mise en évidence d'un nouveau secteur de forge entre les foyers FO. 36 et 38 est la principale nouveauté. La bonne conservation des soles, associées



Echantillon de mobilier en bronze du niveau d'habitat (u.s. 1005) du Puech de Mus, campagne 2002.

à des concentrations importantes de battitures, des scories et des parois de four, permet d'avoir de sérieux arguments pour des propositions de fonctionnement et pour espérer caractériser les phases de la chaîne opératoire de cet artisanat. L'essentiel de ces vestiges était regroupé entre la bordure de la sole FO. 34 et un gros calage de poteau (TP. 94). La coupe réalisé sur la bordure de ce dernier montre une disposition " en épi " des blocs le constituant, qui tranche avec celle des autres trous de poteaux des bâtiments. Aussi, du fait de l'immédiate proximité du foyer de forge et des vestiges de cette activité, proposons-nous de l'interpréter comme un calage du billot de l'enclume dont nous ignorons la nature (bois dur du type buis, roche tenace ou métal ?). La poursuite des fouilles validera ou infirmera cette hypothèse.

Par rapport aux foyers de forge excavés jusqu'alors connus sur les autres sites, nous voyons un gros intérêt aux soles d'argile. Lors des réfections régulières de la partie " aérienne " (pierres d'entourage

recouvertes d'une couche d'argile), le démontage de quelques blocs permet de vidanger rapidement le foyer, tâche moins aisée, nous semble-t-il, dans le cas d'une structure excavée. En outre, il n'est pas impossible, qu'au gré des variations d'activité, ce type de sole n'est pas eu plusieurs fonctions : foyer de forge, foyer domestique tant pour les activités culinaires que pour le chauffage. Ceci confirmerait qu'au Puech de Mus, comme dans le Midi de la Gaule, les activités artisanales et domestiques ne sont pas encore franchement séparées.

L'intérêt de ce nouvel ensemble métallurgique est double : d'une part il est mieux conservé que le précédent (bâtiment 3), d'autre part, en chronologie relative, il est postérieur à ce dernier. Compte tenu de la proximité des deux ateliers sur le plan spatial et en chronologie absolue, on est en droit de penser que l'un a succédé à l'autre. Autre nouveauté : l'absence, pour l'instant, de sépultures périnatales alors que ces dernières étaient bien représentées dans et à proximité du bâtiment 3.

Au sujet de l'artisanat du bronze, on relèvera notamment la présence de plusieurs tiges ou " barrettes " avec de nettes traces de martelage.

Mobilier et travaux post-fouilles

L'abondant matériel mis au jour confirme une occupation centrée sur le V^e s. av. J.-C., avec des céramiques d'importation du domaine méditerranéen et probablement du monde celtique (piédouche à pâte micacée), toujours en faible quantité. Le matériel métallique est abondant (fer et bronze), confirmant l'importance des activités métallurgiques. Quelques pièces exceptionnelles (ambre, corail, attaches d'anse de bassin étrusque) soulignent la statut vraisemblablement particulier du site, déjà suggéré par d'autres données : topographie et fortifications ostentatoires, importance de la métallurgie, rôle commercial du site, étude de la faune.

Enfin, la découverte d'un lot de céréales carbonisées, essentiellement en contrebas d'un grenier suspendu (bâtiment 6) de l'habitat inférieur, apporte un éclairage nouveau sur l'alimentation non carnée du site (Ph. Marinval et F. Megaloudi). Cette dernière est dominée par l'orge polystique vêtue (65 %) et le blé amidonnier (32 %), complétée surtout par le millet commun, soit un spectre carpologique limité, vraisemblablement en raison des conditions climatiques difficiles. Il s'agit du premier référentiel pour les Causses aveyronnais.

Sur le plan des travaux post-fouilles 2002, un premier point peut être fait :

- l'ensemble des relevés de terrain 2002 ont été informatisés, ainsi, que ceux des campagnes précédentes concernant l'habitat (B. Francqueville et G. Marchand) ;
- l'inventaire du matériel de la campagne est terminé et son informatisation est en voie d'achèvement (C. Grima) ; les restaurations des pièces métalliques (A.A.R.E.P.A.) et les dessins sont en cours ;
- les déterminations géologiques du mobilier lithique et des vestiges métallurgiques sont achevées (Ph. Abraham) ; des analyses complémentaires de ces derniers sont en cours (A. Ploquin) ;
- l'étude carpologique est terminée (*supra*) ; les études sédimentologiques (V. Le Fillâtre), anthracologiques et dendrochronologiques (O. Girarclos, C.E.D.R.E.), de la faune (Y. Lignereux), des mobiliers et de leur répartition sont en cours.

Parallèlement l'équipe travaillant sur le site a fourni un gros travail de publication au cours de l'année, en remettant un important manuscrit sur les systèmes de fortification au dernier comité de lecture des *Documents d'archéologie méridionale* (T. 26 de 2003), - qui l'a accepté - et en publiant les données archéologiques et archivistiques sur les occupations médiévales du sommet du site (Gruat, Marty, Marchand, à paraître ; Gruat, Frayssenge, Marchand, Marty, Pujol, sous presse).

UN NOUVEL HABITAT GROUPE EN GAULE CHEVELUE À VARENNES-SUR-ALLIER (ALLIER)

DAVID LALLEMAND

Il s'agit ici de présenter brièvement les premiers résultats d'une fouille programmée qui s'est déroulée en 2002 à Varennes-sur-Allier.

Menés dans le cadre d'une thèse conduite sous la direction d'Olivier Buchsenschutz et intitulée " le département de l'Allier et ses marges, au carrefour des Arvernes, des Bituriges et des Eduens ", ces travaux de recherche ont effectivement permis de contrôler l'existence d'un habitat groupé de La Tène moyenne, masqué par le couvert urbanisé de cette commune bourbonnaise.

Le cadre géographique et archéologique de l'opération

Installé sur une terrasse moyenne de la rive droite de l'Allier, le village gaulois précède l'agglomération secondaire gallo-romaine de Vorogium, site qui est une étape attestée sur la table de Peutinger. Dans la littérature, ce site majeur est reconnu pour les nombreux vestiges découverts dans la nécropole des Egots et pour ses dimensions artisanales, en particulier pour ses ateliers de potiers fabriquant des statuettes en terre blanche, des sigillées, terra nigra, etc. (Lallemand 2002). A l'image de l'agglomération gallo-romaine, le village gaulois devait tenir une place importante de carrefour routier. Contrôlant l'un des rares gués permettant de traverser l'Allier, il était en conséquence le point de rencontre de routes importantes, notamment celles menant aux capitales arverne, biturige et éduenne (Guichard, Pion, Lallemand 2002 ; Lallemand, à paraître).

Une première recherche sur le site

Préalablement à la fouille, la reprise des importantes collections des archéologues bénévoles a permis de cartographier de nombreux points de découvertes gauloises. Il convient de souligner que ces mobiliers n'avaient jamais attiré l'attention des chercheurs, faute de la méconnaissance de la poterie de La Tène, mais aussi à cause de son désintérêt face aux mobiliers gallo-romains (Lallemand, Vallat 2001).

Des sondages exploratoires réalisés en 2000 et 2001 ont confirmé la conservation de niveaux laténiens sous les strates plus récentes, et ce, dans un

milieu très urbanisé. Près du lieu de la présente opération programmée, un des sondages nous a livré un contexte dépotoir d'une grande richesse daté du milieu du IIe avant notre ère : un ensemble contenant près de 150 individus en céramique (NMI), dont une part importante de vases fumigés montés en plaques et à décors curvilignes lissés, des vases grossiers à pâte micacée " type Besançon ", et près de 170 rondelles en terre cuite (Lallemand 2000, 2001).

La fouille programmée

La fouille programmée de Varennes-sur-Allier s'est déroulée en été 2002 sur le rebord de la terrasse moyenne qui domine la rivière Valançon, sur une surface d'à peine 40 m². L'ouverture d'une si petite surface réponds à des impératifs universitaires, mais également à la grande complexité de la stratigraphie nécessitant un travail lent et méticuleux. D'emblée, il faut signaler que les résultats portant sur la structuration de cet habitat groupé sont maigres, l'exiguïté des fouilles ne permettant aucune interprétation architecturale ou spatiale. Cependant, il faut noter que la puissance de la stratigraphie dépasse par endroit 2,50 m, ce qui fait tout l'intérêt du site.

Un autre avantage de cette fouille est la conservation exceptionnelle des niveaux d'occupation protohistoriques : des sols aménagés et des niveaux de remplissage des structures fossoyées en particuliers, lorsque ceux-ci ont été épargnés, bien entendu, par les creusements gallo-romains ou contemporains. Ainsi, il a été possible de fouiller plusieurs fosses dépotoirs, dont les comblements sommitaux respectifs étaient littéralement scellés par des sols aménagés gaulois plus récents, ce qui garantissait leur intégrité archéologique.

Les résultats de la fouille

Pour La Tène moyenne, la fouille a révélé un secteur dépotoir bien conservé, très dense en structures et très documenté en matière stratigraphique. Certaines fosses ont fourni d'abondants vestiges d'artisanat du tissage, du bronze et de la métallurgie, en particulier des fragments de creusets, de tuyère en terre cuite et de multiples ferraille qui semblent être des déchets de fabrication. Plus sur-

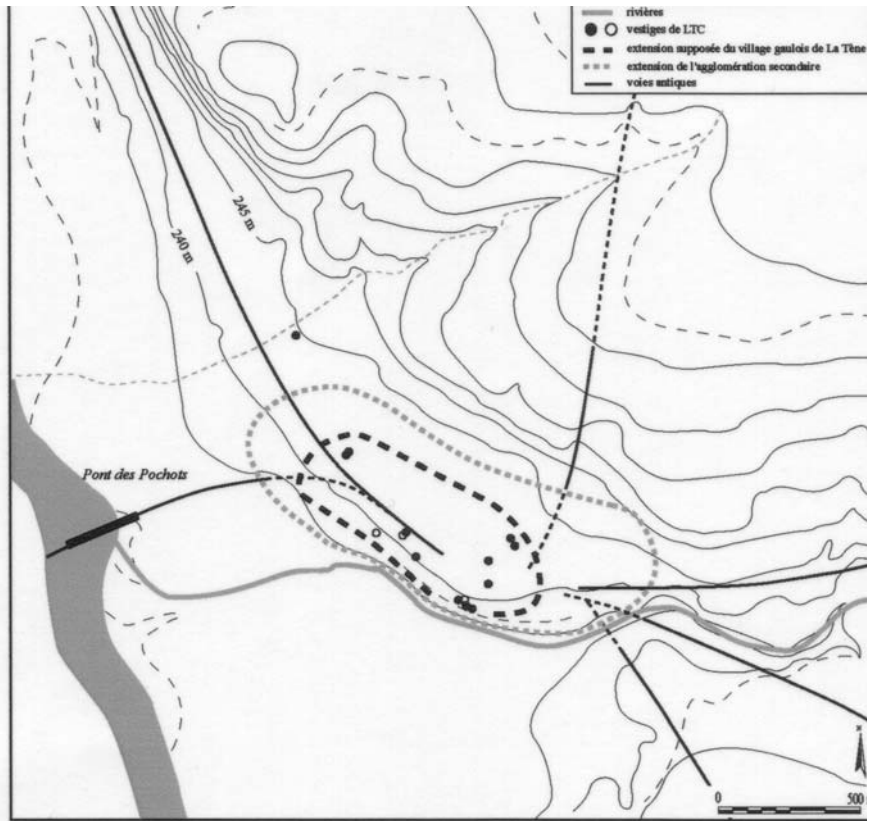


Fig. Varennes-sur-Allier, état des connaissances du village gaulois et de son environnement : topographie, hydrologie et spatialisation des vestiges archéologiques

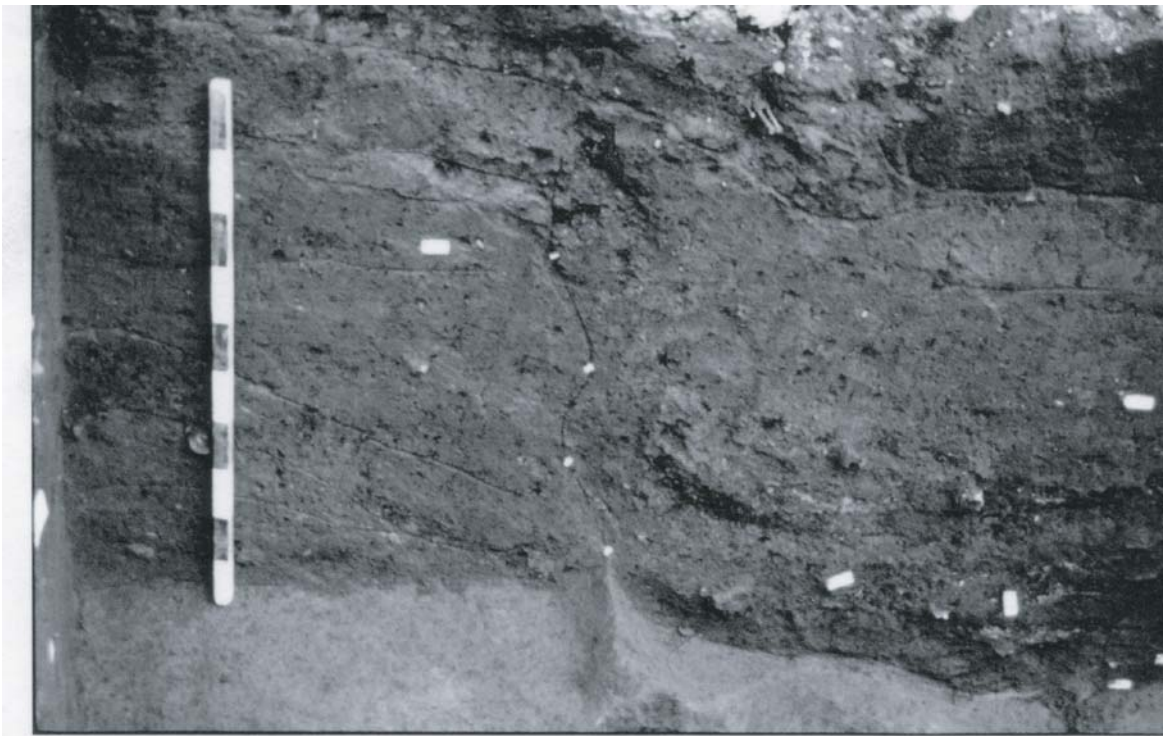


Fig. 2 Varennes-sur-Allier, Photographie de la stratigraphie au nord-est de l'opération. On distingue deux niveaux de sol qui scellent les remplissages sommitaux de deux structures diachroniques (Horizon 1 et 2 : milieu du III^e et seconde moitié du III^e av. notre ère ; cliché de l'auteur)

prenante a été la découverte de plusieurs fragments d'un même petit moule - ou creuset ?- qui contenaient encore des résidus d'or pris dans les micro-anfractuosités des parois déformées.

Une autre surprise est venue de la fouille de deux grandes fosses dépotoirs mise en service entre -30 et -20 et comblées peu avant le changement d'ère. Cette phase d'occupation de l'agglomération gallo-romaine était jusqu'alors inconnue pour Vorogium. A l'image des contextes plus anciens, ces structures ont livré une grande quantité de mobilier diversifié : amphores républicaines, céramique de tradition gauloise, faune, objets de parure et surtout une petite bandelette de tissu ouvragée minéralisée. Il convient d'ajouter que les remplissages particuliers de ces structures ont fourni un important dépôt de végétaux minéralisés, des coprolithes et des macro-restes divers. Des analyses portant sur ces restes sont en cours.

Datations des niveaux gaulois

L'étude de l'abondant mobilier des fosses gauloises a également apporté son lot de surprises. Les identifications et les datations de l'armement et des petits objets de parure effectuées par L. Orengo ont confirmé que les fosses dépotoirs n'étaient pas de la première moitié du II^e siècle av. notre ère, comme on le pensait, mais qu'elles étaient plus anciennes : du III^e s. vraisemblablement. A l'issue de son analyse, la céramique a fourni des datations identiques. Ainsi, deux horizons bien distincts en stratigraphie ont été identifiés : le premier daté de la première moitié ou du milieu du III^e s. av. notre ère, et le second daté de l'autre moitié du siècle. Signalons au passage que les vestiges du travail de l'or se situaient dans le premier horizon chronologique. Une dernière phase, comprenant un sol et des séries de trous de poteau, est à rattacher, quant-à lui, à la transition III^e - II^e s. av. notre ère.

L'occupation gauloise de Varennes-sur-Allier se rapporte donc pour l'essentiel à toute La Tène C et à la Tène D1¹ – soit les III^e et II^e s. av. notre ère - ce qui en fait un site très original. Dans l'état des données, la conservation d'une telle stratigraphie pour ces périodes demeure exceptionnelle pour toute la Gaule chevelue.

¹ Dans l'état actuel des données, l'occupation de La fin du II^e s. demeure assez méconnue. On ne peut compter que sur quelques fibules de Type *Nauheim* résiduelles et d'abondants lots d'amphores Dressel 1a, mal datés, découverts au nord-ouest de l'actuelle agglomération de Varennes-sur-Allier. Un vide chronologique paraît exister pour La Tène D1b et D2a, l'occupation du site ne semblant reprendre qu'à la fin de La Tène D2b ou à l'Augustéen ancien

² A l'instar du site ségusiave où une occupation du III^e s. av. notre ère existe mais reste ténue, les vestiges de Varennes-sur-Allier confirment bien le fait que certains habitats groupés de plaine de Centre Gaule trouvent leurs origines dans La Tène B2-C1.

Les résultats de cette fouille réalisée sur ce site au fort potentiel archéologique, constituent une réelle avancée pour la compréhension de l'organisation du peuplement en centre Gaule. D'obédience arverne, mais très éloigné de sa capitale, ce village gaulois - faut-il dire Vorocio ? -, placé à la fois sous les influences bituriges et éduennes, devait prospérer aux III^e et II^e s avant notre ère grâce à sa situation géographique privilégiée. Sa surface reconnue à ce jour, plus de 20 ha, semble le confirmer. Quant à la mise au jour des vestiges d'un artisanat du métal précieux, elle apporte un peu plus de matière aux travaux portant sur " l'or des Arvernes ".

Les nombreux vestiges et la diversification de l'artisanat mise en exergue rappellent, d'une manière troublante, les résultats des fouilles de La Grande Borne (fouilles J. Collis). D'après la densité en structures relevée et la conservation des niveaux étagés depuis La Tène C et jusqu'au I^{er} s. ap. notre ère, il est également séduisant de comparer la potentialité de ce site d'obédience arverne à celle de Rodumna² (Roanne, Loire ; Lavendhomme, Guichard 1997).

BIBLIOGRAPHIE

Guichard, Pion, Lallemand 2002 : GUICHARD (V.), PION (P.), LALLEMAND (D.) - Aux confins des cités arverne, biturige et éduenne, Le Bourbonnais aux II^e et I^{er} siècles avant J.-C. In MARANSKI (D.) GUICHARD (V.) Dir. - Les Âges du Fer en Nivernais, Bourbonnais et Berry oriental. Regards européens sur les Âges du Fer en France, Glux-en-Glenne : Centre archéologique européen du Mont-Beuvray, 2002, 432 p., 252 ill., pp. 159-177.

Lallemand, Vallat 2001 : LALLEMAND (D.), VALLAT (P.) - Les ateliers de potiers gallo-romains du département de l'Allier : état des connaissances, 3 vol., SRA d'Auvergne, Clermont-Ferrand, 2001

Lallemand 2000a : LALLEMAND (D.) - Un ensemble de La Tène C2 au 33, rue Claude Labonde, à Varennes-sur-Allier (Allier). In JOUANNET (C.) dir. - Chrono-typologie des mobiliers du Second Âge du Fer en Auvergne, Rapport du P.C.R. 2000, pp.123-149.

Lallemand 2000b : LALLEMAND (D.) – Varennes-sur-Allier, 33, rue Claude Labonde, Rapport de sondage archéologique. Bulletin Scientifique Régional, 2001, 1 pl., pp. 78-79

Lallemand 2001 : LALLEMAND (D.) – Varennes-sur-Allier, 37, rue Claude Labonde, Rapport de sondages exploratoires. Bulletin Scientifique Régional, 2001, 1 fig., pp. 38-39.

Lallemand 2002 - Vorocium (Vouroux, Varennes-sur-Allier). In MARTIN (D.) dir. – L'identité de l'Auvergne (Auvergne-Bourbonnais-Velay), Mythe ou réalité historique, Essai sur une histoire de l'Auvergne des origines à nos jours, Edition Créer, Nonette, 2002, pp. 221-222

Lallemand, à paraître, LALLEMAND (D.) – Varennes-sur-Allier, Allier, Auvergne. Notice pour le Dictionnaire d'Archéologie Celtique, à paraître.

L'OPPIDUM DE CHÂTEL À BOVIOLLE (MEUSE) : PREMIER BILAN DES RECHERCHES

THIERRY DECHEZLEPRETRE

L'enceinte de Châtel à Boviollles fait l'objet, depuis 1998, d'un programme de recherches visant à l'étude de l'organisation et de la chronologie de cet important oppidum des Leuques implanté à proximité directe de la vaste agglomération antique de Nasium (Mourot 2000). La superficie du site – plus de 50 hectares – et la complexité de ce type d'habitat ont nécessité la mise en place de méthodes diverses d'investigation archéologique. En 1998, le Département de Géophysique Appliquée de l'Université de Jussieu a réalisé une première prospection magnétique de manière à évaluer l'apport des méthodes géophysiques à la connaissance de l'organisation interne de l'oppidum. Sur la base de la cartographie des anomalies, des sondages archéologiques ont été menés en 2001 de manière à caractériser le type de vestiges présents et à évaluer leur état de conservation.

Les sondages de 2001

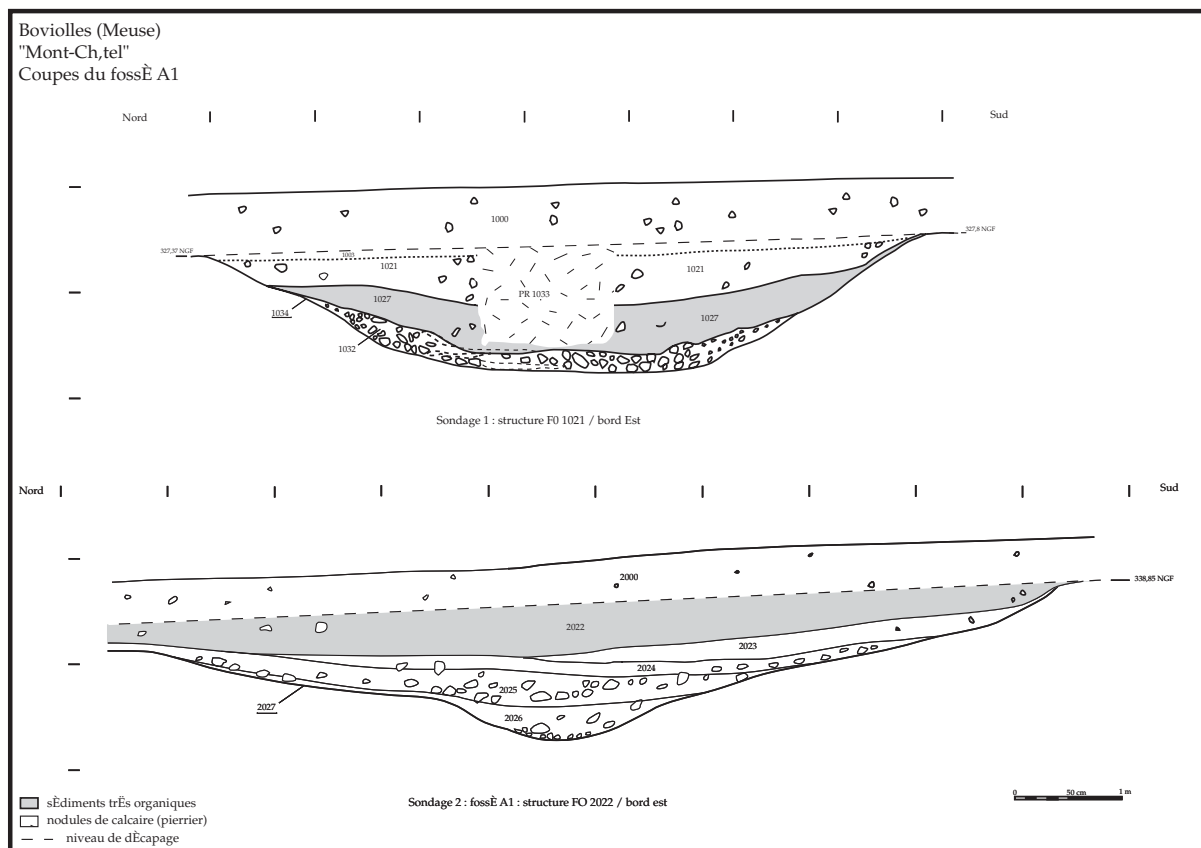
Les trois sondages linéaires, implantés de manière à recouper les différentes anomalies repérées par les prospections magnétiques, ont mis en évidence la présence de nombreux vestiges en creux qui se succèdent en chronologie relative, de La Tène D1 à l'époque augustéenne. Le sondage 1 a livré toutefois quelques rares indices d'une fréquentation à La Tène C2 ou au début de La Tène D1. L'élément structurant majeur est constitué par un fossé de 7 à 8 m de large qui semble isoler la partie supérieure de l'oppidum. Son tracé n'est actuellement connu, par les différentes prospections géophysiques et aériennes, que dans la moitié nord de l'enceinte, sur un développement total d'environ 1000 m. Les deux coupes réalisées révèlent que sa forme générale évolue entre un profil en " V " et un profil en " U " très ouvert. La profondeur conservée sous le niveau de décapage est d'environ 1,20 m. La coupe stratigraphique comme le remplissage de ce fossé indiquent qu'il a été utilisé comme un fossé ouvert. Cependant, aucune trace d'un éventuel talus n'a pu être clairement mise en évidence. Seul le profil du sondage 2 suggère que le flanc tourné vers l'intérieur de l'enceinte, au sud, ait été protégé par la masse d'un talus. Les données stratigraphiques suggèrent deux phases de comblement rapide, qu'il s'agisse de dépôts primaires de type dépotoir avec

apport rapide, ou de remblais volontaires. Le mobilier associé, caractérisé par un fort taux de fragmentation, offre un faciès dont les éléments les plus récents peuvent être datés du changement d'ère. Cette chronologie est confirmée par la fosse FS 2020, creusée dans les couches supérieures de remplissage du fossé. Le mobilier céramique, et notamment des fragments de gobelets à paroi fine pouvant appartenir aux productions de Lyon, permet de disposer d'un terminus ante quem pour le comblement final du fossé.

Les structures comprises dans l'espace délimité par ce fossé se caractérisent par leur nature très variée. Si quelques trous de poteaux ont été mis en évidence, la largeur de la fenêtre de sondage n'a permis d'appréhender de plan complet. Quant aux fosses, de forme circulaire ou ovale, elles correspondent majoritairement à des fosses d'extraction de matériaux. Des niveaux de circulation ont également pu être mis en évidence. Dans le sondage 1, un niveau de sol scellé par un remblai stérile a pu être observé sur environ 30 m². Il a livré notamment quelques éléments de faune en connexion, des fragments d'amphores vinaires italiennes (Dressel 1), des fragments de grande rouelle et de bracelet jonc en alliage cuivreux, ainsi qu'un fragment de bracelet en verre pouvant être daté de La Tène C.

Le sondage 2 a révélé, quant à lui, la présence de niveaux d'empierrements d'une dizaine de mètres de large. Ces niveaux se développent selon un axe parallèle au fossé A1, à une quinzaine de mètres de celui-ci. Leur organisation, et notamment la présence de dalles de calcaire et d'un gravier sur l'état 2 (SL 2014), évoque les techniques de mise en œuvre des voies, telle qu'elles ont été observées sur d'autres sites contemporains. L'ensemble des observations archéologiques convergent pour interpréter ces niveaux d'empierrements comme un aménagement de type urbain, pouvant correspondre à un élément de voirie. Considérant la taille des sondages réalisés, il ne s'agit cependant que d'une hypothèse.

Ces empierrements étaient scellés par un niveau très organique qui varie de 0,20 m à 0,30 m d'épaisseur. Il s'agit d'un niveau homogène, non stra-



tifié, riche en matière organique et en artefacts archéologiques. L'état de conservation de ce matériel, et notamment de la faune, exclu qu'il puisse s'agir d'un niveau de circulation et encourage donc l'hypothèse d'un remblai d'origine hétérogène. Le mobilier présent au sein de cette couche présente un spectre chronologique couvrant l'ensemble de La Tène D2 et vraisemblablement le début de la phase suivante : amphores de type Dressel 1B, lot de céramiques à vernis noir (campanienne B), 1 fragment de bracelet violet à section triangulaire. Le faciès des fibules est cohérent avec cette chronologie centrée sur La Tène D2 (1 fibule à arc rubané, et 1 fibule à arc coudé et coquille) avec toutefois quelques éléments plus anciens (1 fibule à pied rattaché à l'arc, 2 fibules à arc tendu). L'abondant mobilier céramique associé fait actuellement l'objet d'un mémoire de maîtrise à l'Université de Nancy II (Bertrand Bonaventure).

Les prospections de 2002

La campagne de 2002 a été consacrée notamment à la poursuite de la prospection géophysique sur un secteur ayant livré de nombreux indices lors des campagnes de prospection pédestre, réalisées en

1997, par l'association " Archéologie et Paysages en Meuse ". Cette opération, réalisée par Laurent Aubry (Terra Nova), a porté sur une superficie totale d'environ 4 ha. Plusieurs types d'anomalies ont été mis en évidence à cette occasion. Le fossé A1 a notamment pu être suivi sur une longueur totale de près de 300 m. La carte de gradients révèle l'existence sur son tracé d'un certain nombre de perturbations magnétiques, l'une d'entre elles correspondant vraisemblablement à une entrée. Une seconde anomalie linéaire (A2) est perceptible dans la partie orientale de la parcelle sur une longueur totale d'environ 150 m, parallèlement au fossé A1. Les autres anomalies se composent de tâches circulaires ou ovoïdes d'un diamètre qui varie d'environ 1 m pour les plus petites, à plus de 5 m pour les plus importantes d'entre elles. Le fossé A1 ne constitue pas une limite à leur développement ; elles sont réparties sur l'ensemble de la parcelle prospectée avec une nette concentration dans la partie ouest ce qui corrobore les informations livrées par la prospection aérienne.

Parallèlement à ces investigations, la campagne de photographies aériennes a été poursuivie de manière à corréler l'ensemble des données. Cette opéra-

tion, réalisée par Philippe Frigério entre les mois de mai et de septembre, a permis la détection de nombreuses anomalies, principalement de forme circulaire ou ovale. Enfin, l'année 2002 a été consacrée à la poursuite du relevé topographique de la zone interne de l'enceinte et de ses multiples systèmes de talus.

Bibliographie

Anne Colin – Chronologie des oppida en Gaule non méditerranéenne ; Contribution à l'étude des habitats à la fin de l'âge du Fer, DAF, n°71, 1998, 145-147.

François Déroche – L'oppidum du Mont-Châtel à Boviolles (Meuse). Etat de la question, Annales de l'Est, 5^e série, 1, 1983, 63-74.

Jean-Paul Lagadec, Abel Liéger - La circulation monétaire celtique en Lorraine, Archeologia Mosellana, 3, 1998, 20, 23, 38-40.

Léon Maxe-Werly – Notice sur l'oppidum de Boviolles, Mémoires de la société des Antiquaires de France, Paris, XXXVIII, 1877, 276-292.

Franck Mourot – La Meuse, Carte archéologique de la Gaule, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 2000, 396-403.

**FORGES ET FORGERONS DANS LES HABITATS LATENIENS DE LA GRANDE
LIMAGNE D'Auvergne.
FABRICATION ET CONSOMMATION DE PRODUITS MANUFACTURÉS
EN FER EN GAULE A L'AGE DU FER.**

LIONEL ORENGO¹

Thèse de Doctorat de 3ème cycle soutenue le mardi 27 novembre 2001 à l'Université de Bourgogne et obtenue avec la mention "très honorable avec félicitations du jury" à l'unanimité. Ce travail universitaire va faire prochainement l'objet d'une publication dans un volume des monographies INSTRUMENTUM.

Membres du jury :

- John Collis, Professeur à l'Université de Sheffield (Grande-Bretagne), rapporteur
- Philippe Fluzin, Directeur de Recherche au CNRS, rapporteur
- Vincent Guichard, Directeur du Centre Archéologique Européen du Mont-Beuvray, examinateur
- Claude Mordant, Professeur à l'Université de Bourgogne, directeur
- Michel pErnot, Directeur de Recherche au CNRS, président
- Vincent Serneels, Chargé de cours à l'Université de Fribourg (Suisse), examinateur.

Cette thèse est l'aboutissement d'une recherche pluridisciplinaire menée dans le cadre d'un doctorat de 3ème cycle. Elle associe l'archéologie des populations gauloises dans le bassin de Clermont-Ferrand, l'archéométrie des vestiges sidérurgiques (fabrication d'armes, d'outils en fer...) et la restauration des objets en fer. Les recherches ont été menées tant sur le terrain (nombreuses fouilles) qu'en laboratoire (métallographie, radiographies).

Les productions

Tous les vestiges métalliques et les témoins des activités de forge récoltés dans les fermes et les agglomérations arvernes occupées à l'époque de La Tène ont été étudiés exhaustivement. Cette recherche a mis en évidence l'existence de forgerons au savoir faire hautement spécialisé comme à Aigueperse *Le Clos Clidor* avec la fabrication de tôle de fer pour des fourreaux d'épées (fouilles inédites de Ch. Mennessier-Jouannet). Ces spécialistes avaient installés leurs ateliers dans les lieux de résidence des élites dirigeantes qui étaient les

principales consommatrices de ces productions métalliques et qui devaient exercer un contrôle sur ces activités artisanales.

La consommation

Le métal était mis en circulation sous la forme de demi-produits ; les objets finis étaient fabriqués à la demande. La matière première parvenait dans les ateliers de forge sous la forme de longues barres de section quadrangulaire. Cette matière première pouvait tout aussi bien provenir du recyclage de vieux outils ou de tout autre objet en fer de dimension suffisante. L'analyse des modes de déposition des objets en fer, tant en Auvergne que dans le reste de la Gaule (Fig.1), atteste l'existence de 2 pratiques :

- la plupart des objets en fer récoltés dans les habitats sont de petite taille et sont très fragmentés, interdisant un éventuel recyclage. Il s'agit là de rejets (fin de vie "technique").
- Certains habitats mais surtout les riches sépultures gauloises et certaines catégories de sanctuaires ont livré de nombreux outils, armes et demi-produits en fer dont la masse et la dimension auraient très bien permis leur réutilisation ou leur reforgeage. Il s'agit là de dépôts (fin de vie "symbolique").

¹ 63 bis allée 5 rue Chazière 69004 Lyon. Lorengo69aol.com. Cette thèse a été effectuée dans le cadre de l'UMR 5594 de Dijon.

La place du recyclage dans le cycle théorique de la vie des artefacts en fer.

NOUVELLES RECHERCHES SUR LE SANCTUAIRE DE MIREBEAU-SUR-BÈZE (COTE-D'OR) RESULTATS DE LA CAMPAGNE 2002

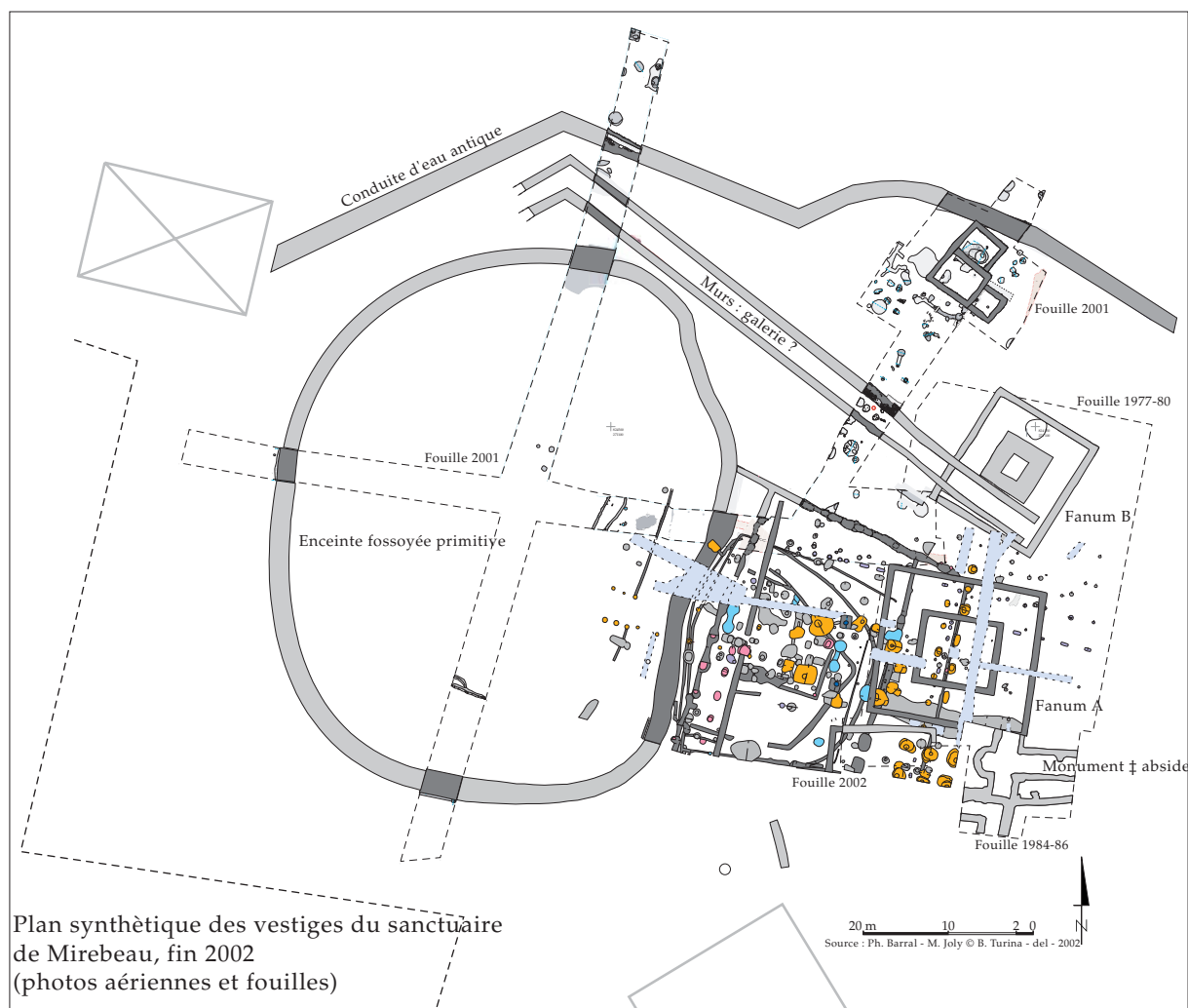
MARTINE JOLY
PHILIPPE BARRAL¹

Introduction

La campagne de fouilles réalisée en 2002 sur le site du sanctuaire de la “ La Fenotte ” à Mirebeau-sur-Bèze est la première d'un programme triennal, après la reprise des recherches en 2001². Une fouille en aire ouverte a été réalisée, sur près de 1 800 m², dans la partie sud-est du site (fig. 1), menacée par des travaux de construction d'un gymnase. Les vestiges mis au jour correspondent à six phases chronologiques principales, entre La Tène ancienne et le Haut-Empire (fig. 2).

Le sanctuaire primitif (La Tène B2-C1)

A cette phase correspond une enceinte ovale, de 65 m par 50 m., matérialisée par un fossé [1], reconnu sur 25 m de long et fouillé partiellement. Son tracé dans ce secteur apparaît légèrement sinueux. Il présente des bords très évasés dans sa partie supérieure (large de 4 m au maximum à son ouverture, puis sa largeur se réduit rapidement à 2 m). Sa profondeur oscille entre 0,70 m et 1 m. L'aspect de son comblement montre qu'il s'agit d'un fossé ouvert. Le remplissage inférieur comporte, en petite quan-

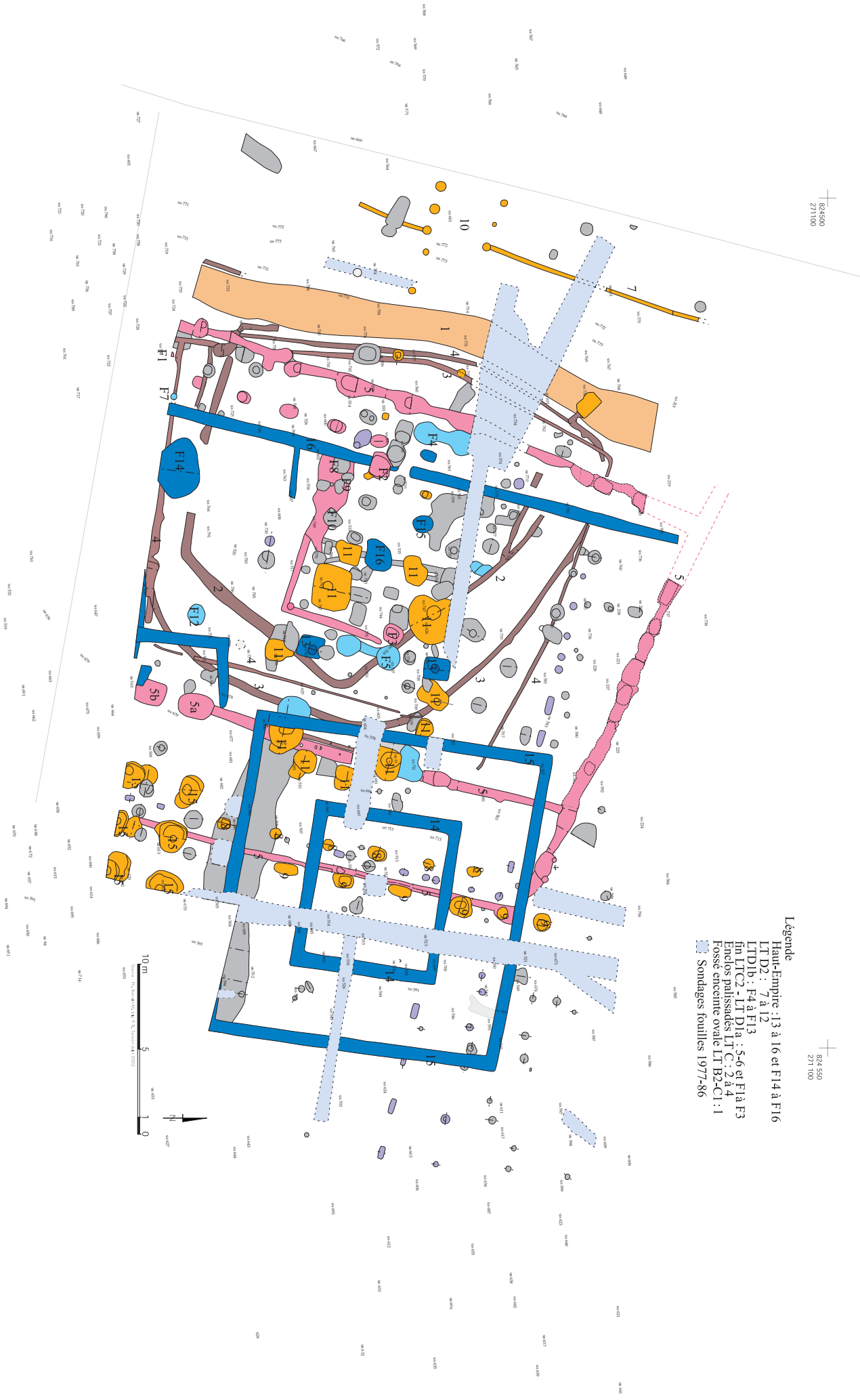


¹ M. Joly : université de Paris-Sorbonne (Paris IV), UMR 5594 Archéologie de la Bourgogne ; Ph. Barral : université de Franche-Comté, UMR 6565, Besançon.

824500
271100

824 550
271 100

- Légende**
Haut-Empire : I3 à I6 et F14 à F16
LT D2 : 7 à 12
LTD1b : F4 à F13
In LTC2 - LT D1a : 5-6 et F1a F3
Enclos palissades LT C : 2 à 4
Fosse enceinte ovale LT B2-C1 : 1
Sondages fouilles 1977-86



tité, du mobilier de LT B2-C1. La partie supérieure renferme, par contre, un matériel assez abondant et dans l'ensemble assez fragmenté (céramiques - en général des vases miniatures, intacts ou peu fragmentés-, épées, fibules...) et disséminé dans le comblement, sans organisation apparente, essentiellement datable de LT C et D1.

Les enclos palissadés de La Tène C

Trois enclos principaux ont été mis au jour dans l'espace central du décapage. Leur tracé n'est connu qu'en partie. Ils sont appuyés contre le fossé de la grande enceinte ovale. Ces trois enclos sont sensiblement concentriques et trapézoïdaux, leur partie la plus large étant celle qui s'appuie contre le fossé de l'enceinte ovale.

Le plus petit enclos [2] est trapézoïdal avec des branches assez rectilignes qui se relient suivant des angles faiblement ouverts. Son côté le plus long mesure 18 m, le plus court 12 m. Il se trouve à l'intérieur du second enclos [3], un peu plus grand, qui se distingue surtout du précédent par son tracé curviligne, tandis que leurs formes générales sont assez semblables. Ces deux enclos sont de surcroît assez précisément concentriques et ne se recoupent pas. Le troisième enclos [4] recoupe clairement le plus grand des enclos précédemment décrits [3]. Sa forme semble encore plus ou moins trapézoïdale (26 m par 20 m), comme les précédents, mais il présente un système d'entrée en chicane, d'un type surtout connu dans les enclos de fermes indigènes (systèmes de contention de bétail).

Ces enclos sont matérialisés par des saignées interprétées comme des fondations de palissades. Leur rattachement à LT C repose, pour l'instant, uniquement sur l'argument stratigraphique, en l'absence de structures datables pouvant leur être associées : ces tranchées de palissades sont recoupées par les branches du grand enclos daté de la fin de LT C2 et de LT D1a. La chronologie relative entre les trois enclos paraît aller dans le sens d'un développement spatial.

Le grand enclos de la fin de LT C2 et de LT D1a

Cet enclos [5] a été ponctuellement touché en 1986 et deux de ses branches ont été reconnues en 2001. La limite sud, détruite par les travaux du collège, ne sera jamais connue et les dimensions totales de l'ensemble resteront donc hypothétiques. Sa forme générale semble là encore être celle d'un trapèze dont la partie la plus large (plus de 30 m) se trouve à l'ouest. Il est matérialisé par des tranchées de fon-

dation, présentant des cavités aménagées pour des poteaux d'un diamètre de 50 à 60 cm, régulièrement espacés de 3,50 m d'axe en axe. L'espace intérieur est subdivisé. La branche centrale présente une interruption identifiable comme un dispositif de passage. A l'ouest et au nord-est, des aménagements font penser à des poternes. La branche orientale, plus étroite et rectiligne, présente des traces d'un élément vertical, de quelques centimètres de large, qui suggère que l'on a affaire à une armature légère. A l'ouest, entre les deux branches parallèles, se développe un espace large de 21 m. Vers l'ouest, une série de trous de poteaux ovales, espacés de 3 m d'axe en axe, forme un alignement strictement parallèle à la branche occidentale et peut donc fonctionner avec elle. Il pourrait s'agir d'un système de portique.

Dans l'espace central délimité par les palissades ont été mis au jour les restes de fondation d'un bâtiment, dont seul l'angle sud-est [6] est conservé. Il s'agit de deux saignées, reliées à angle droit, dont le fond présentait de multiples perforations circulaires de petite taille qui correspondent certainement à la trace de baguettes formant l'armature d'un clayonnage. On restitue donc un bâtiment à parois de torchis et clayonnage, d'au moins 6 m de long, dont les éléments porteurs de la charpente semblent assez discrets.

La datation de cet état repose d'une part sur des éléments stratigraphiques : certaines composantes de cet état sont recoupées par des fosses clairement de la LT D2 et par deux fosses [F4 et F13] contenant un matériel caractéristique de LT D1b (amphore, fibules de Nauheim ...). D'autre part, les deux fosses d'entrée [5a et 5b] de la palissade [5] ont livré des objets (éléments de parure et armes) typiques de la fin de LT C2 et de la LT D1, mais sans aucun élément attribuable de façon sûre à LT D1b. Au total, on retiendra la datation fin LT C2 – LT D1a pour cet ensemble.

A l'ouest de l'enclos, une fosse [F2] trapézoïdale (1,50 m au maximum, 0,60 m de profondeur renfermait) renfermait les restes d'un dépôt monétaire. Elle a été recoupée par un mur romain [14]. Le dépôt contenu dans cette fosse, peu profondément enfoui (trente centimètres sous le niveau d'apparition des structures), a été endommagé par la construction de ce mur. On peut restituer un dépôt constitué de trois vases : le premier, de type tonnelet, écrasé en place par le poids des terres, était rempli de potins et de quelques monnaies d'électrum ; le second, une bouteille à panse fuselée dont ne subsistait que l'embouchure, renfermait quelques statères en électrum ; le troisième était une écuelle miniature. Les monnaies contenues dans les vases

sont étudiées par Lucile Jeunot. Les six statères en électrum du vase bouteille élané illustrent un seul et même type, sous deux variantes (2 LT 8897, 4 LT 8901). Les potins se répartissent entre un type de potin prédominant, le potin à tête casquée et tau-reau cornupète Castellin 822, représenté ici par plus de 300 exemplaires, le potin dit à l'hippocampe LT 2935 (deux exemplaires), le potin dit à la Grosse Tête GT A1 (un seul exemplaire) et enfin sept quarts de statère (1 LT 8900, 1 LT 6805, 3 LT 8920, 2 LT 8930), qui entrent dans le même groupe typologique que les statères mentionnés plus haut. D'un point de vue chronologique, les indications les plus intéressantes, fournies par les vases céramiques et les potins, invitent à placer ce dépôt dans la période fin LT C2 – LT D1a soit approximativement vers le milieu et le troisième quart du II^e s. av. n. è.

Les structures de La Tène D1b

Seules quelques fosses [F4 à F13] contiennent du mobilier caractéristique de cette période. Le faible nombre de structures identifiables de façon sûre avec cette période suggère un possible déclin, voire une désaffectation du sanctuaire à ce moment et peut-être également à La Tène D2a.

Les bâtiments sur poteaux de La Tène D2b

Deux bâtiments à poteaux porteurs, de même orientation ont été mis au jour.

Le premier [11] se trouve au centre de la zone fouillée. Il est constitué de quatre fosses de fondation principales, rectangulaires ou ovales, de très fortes dimensions (2 m ou 2,50 m de côté au maximum et de 0,90 m de profondeur), délimitant un rectangle de 9 m par 6,50 m. Ce bâtiment semble avoir été détruit par incendie, les poteaux arrachés. Des fragments de torchis proviennent de la destruction des murs et se sont accumulés dans les cavités produites par l'arrachement des poteaux. Des fosses annexes sont identifiables comme des fosses de fondation de poteaux de renforts, secondaires.

Le second bâtiment, dégagé à l'extrémité méridionale de la zone fouillée, présente de nombreuses analogies de structure avec le précédent. Les six fosses mises au jour [12] déterminent un espace rectangulaire de 6 m par 3,50 m (axe des poteaux). A la différence du bâtiment central, les poteaux, carbonisés, ont été laissés en place (du moins leur partie inférieure) et leur trace subsistait lisiblement (diamètre compris entre 0,40 et 0,50 m).

Du point de vue stratigraphique, les fosses des deux bâtiments recoupent systématiquement les autres structures, en dehors des murs du *fanum*. Ces deux bâtiments sont datés de LT D2, peut-être plutôt dans une phase récente (LT D2b), si l'on estime que leur destruction est à relier à l'édification des temples augustéens, et dans la mesure également où ils semblent en relation avec certains dépôts de faune bien datés par le matériel amphorique de cette phase tardive.

Deux séries d'alignements de poteaux [8] et [9] situés à l'est, vers la palissade orientale [5], peuvent être associées à ces deux bâtiments. Enfin, le rattachement de la tranchée occidentale [7] à cet ensemble ne repose que sur l'étude du plan et reste à confirmer. Elle présente une interruption où prend place un passage [10] de 3,50 m limité par deux rangées de trous de poteaux distants d'1,20 m à 1,30 m d'axe en axe. Ce dispositif fait penser à une entrée assez monumentale, dont l'axe se situe parfaitement dans l'axe du bâtiment central.

L'époque gallo-romaine

Le plan d'un *fanum* subsiste uniquement sous la forme de tranchées de récupération des murs de la *cella* et du déambulatoire. La *cella* [14] présente une forme rectangulaire de 8,70 m par 9,70 m. Le déambulatoire [15], de forme semblable à la *cella*, présente les dimensions suivantes : 17,60 m par 18,80 m. Deux fosses d'implantation de poteau rectangulaire [13], situées à 3,50 m du mur du déambulatoire, peuvent être mises en relation avec le temple. L'ensemble est daté grâce à la présence de mobilier archéologique des environs de 10 av. J.-C. Ce système peut être interprété comme un système de porche, qui marque, du côté ouest, l'entrée du *fanum*, du moins à la fin du I^{er} siècle av. J.-C.

La stratigraphie et les observations réalisées l'année dernière sur les bâtiments gallo-romains laissent penser que la construction du temple remonte à l'époque augustéenne, sans doute vers la fin du I^{er} s. av. J.-C. Aucun réaménagement n'a pu être mis en évidence et la chronologie de la période du fonctionnement du *fanum* nous échappe totalement. La tranchée de fondation d'un mur [16], de direction nord-sud, située à une distance comprise entre 14 m et 15 m du déambulatoire, suivie sur plus de 30 m de long, est attribuable aux vestiges du péribole. Il présente une interruption, qui se situe au en face de l'axe central du système interprété comme un porche. On peut donc restituer ici une entrée du

² Voir : Ph. BARRAL, M. JOLY, S. MOUTON, S. VENAULT : Nouvelles données sur le sanctuaire de Mirebeau-sur-Bèze (Côte-d'Or) et son environnement, *Bull. intérieur de l'A.F.E.A.F.*, 2002, p. 23-27.

sanctuaire gallo-romain, à l'ouest du temple. Quelques fosses ont été retrouvées [F14 à F16], mais ne peuvent rattachées à un ensemble cohérent. L'une d'entre elles [F14] a cependant livré un abondant mobilier, qui permet de placer l'apparition des *ex-voto* au cours de la période flavienne.

Conclusion

La fouille de 2002 a précisé de façon spectaculaire l'organisation des systèmes de clôtures et des installations de la fin de l'âge du Fer. Elle a apporté des informations intéressantes concernant l'implantation du sanctuaire antique et l'évolution des rituels tout au cours de la fréquentation de cet important lieu de culte. La campagne 2003 portera sur la partie située immédiatement au nord de celle fouillée en 2002.

DES CERAMIQUES ATTIQUES EN SAINTONGE

KARINE ROBIN, JOSE GOMEZ DE SOTO

La rareté des découvertes mentionnées, certaines indiscutables, tel le bassin de type étrusque du Rocher au Bono (Morbihan), d'autres contestées voire suspectes, comme la lampe attique de Cordemer (Loire-Atlantique), a longtemps donné de la Gaule de l'Ouest l'image d'un monde à l'écart des flux de biens de luxe issus de la Méditerranée occidentale du VI^e au IV^e s. av. J.-C., à un moment où ces courants irriguent la Gaule du Centre et de l'Est, les régions du Rhin moyen et du haut Danube.

Un inventaire récent montre que les produits méditerranéens ont été diffusés en quantité appréciable du golfe du Lion à l'estuaire girondin (Beyneix, Piot, 1995). Plus au nord, en Centre-Ouest, les trouvailles de produits méditerranéens se sont multipliées depuis quelques années.

La tombe de l'enclos I du Terrier de la Fade à Courcoury

Cette sépulture a été présentée lors du colloque de l'AFEAF tenu à Troyes en 1995 (Gomez de Soto, Vernou, 1999).

Un bassin à bord plat orné d'un motif de fausse tresse faisait probablement office d'urne cinéraire. Le mobilier de la tombe comportait un second récipient de bronze dont ne subsistent que de minuscules débris ne permettant pas d'en définir le type : son origine méditerranéenne ne peut rester que conjecturale. L'accompagnaient trois coupelles, la première en pâte claire à bandes peintes en rouge, d'origine massaliète, les deux autres en céramique locale. La coupe massaliète date de la première moitié du VI^e s. av. J.-C., voire de son premier quart.

Ile de Ré

L'assaut des flots a depuis quelques années dégagé sur le rivage de l'île de Ré des structures de bois de date encore inconnue, et sur le même emplacement, des tessons d'époques diverses. Parmi ceux-ci figure un pied de lécythe attique à vernis noir, du type Agora 1113-1119 (fig., n° 1), de la seconde moitié du Ve s. av. J.-C. (Sparkes, Talcott, 1970).

Le site du Moulin du Fâ à Barzan

Le Moulin du Fâ, commune de Barzan, se situe actuellement à 2 km de la Gironde, dans un paysage de versant en pente douce. Le programme de recherches, commencé en 1998 sur le sanctuaire de l'agglomération antique, porte sur le plan, la nature, l'étendue et la datation de l'occupation laténienne et romaine.

L'occupation protohistorique est implantée sur une éminence qui culmine à 15,50 m et offre une visibilité parfaite sur la Gironde à l'ouest. Cette hauteur est actuellement encadrée au nord par le marais de Talmont, à l'est par un croissant de colline qui culmine de 36 à 49 m et au sud par la baie de Barzan-Plage. L'occupation est attestée dès le début de La Tène ancienne, voire un peu avant, par une couche d'occupation conservée sur 0,40 m à 0,80 m d'épaisseur qui s'étend sur un minimum de 3000 m². La fouille n'a pas encore permis de véritablement repérer d'ensemble structuré, mais la présence de structures en creux appartenant à la phase la plus ancienne est vérifiée.

Une enceinte fossoyée et réparée de grande dimension se met en place à La Tène finale. Le fossé, partiellement connu sur ses côtés ouest (80 m) et sud (55 m), délimite un espace, encore non étudié, supérieur à 4000m².

C'est à partir de la période augustéenne que la ville antique est construite.

Deux tessons attiques ont été découverts au cours des fouilles :

- un pourrait venir d'une coupe à lèvres concave du type Agora 494 (fig., n° 4), des environs de 420 av. J.-C. (Sparkes, Talcott, 1970)

- le second est un fragment de bord d'un *skyphos* à ouverture déversée, départ d'anse sous la lèvre et réserve centrale du type Agora 349 (fig., n° 2), daté entre 400 et 375 av. J.-C. (*Ibid.*).

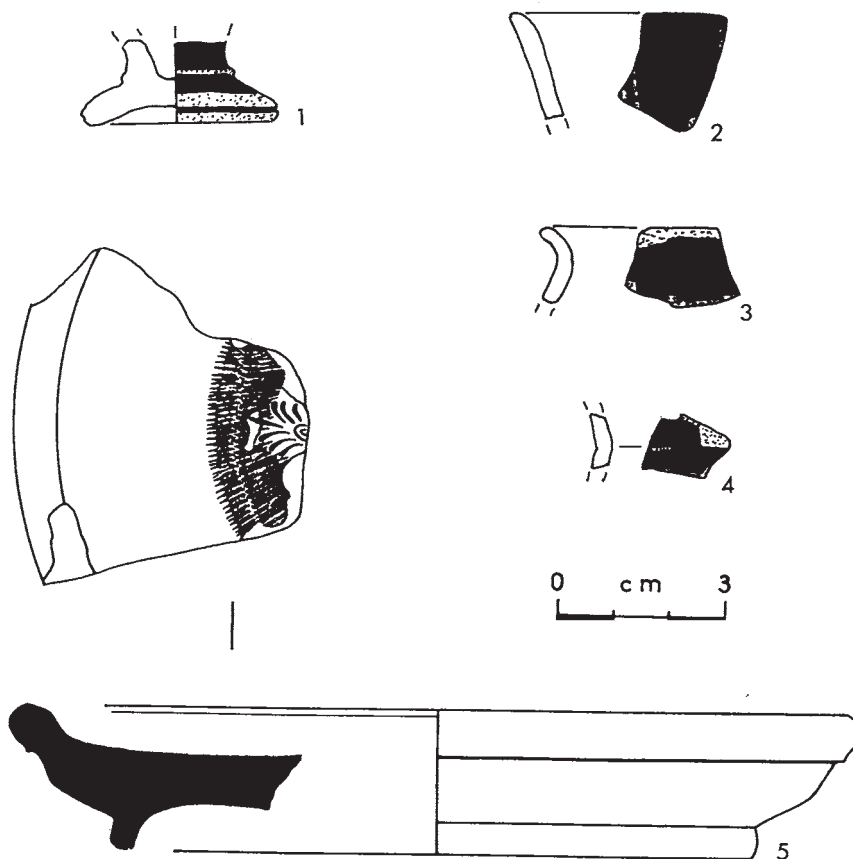
Deux autres ont été découverts en prospection de surface :

- un minuscule tesson attique sans élément de forme identifiable du début du Ve s. av. J.-C.

- un tesson de bord d'olpe du type Agora 260 ou

Karine Robin, Archéologue départementale de la Charente-Maritime

José Gomez de Soto, UMR 6566 « Civilisations atlantiques et Archéosciences » (CNRS, Universités de Rennes 1 et 2, Ministère de la Culture) ; Université de Poitiers



1, Ile de Ré ; 2-4, Le Fâ à Barzan ; 5, colline de l'hôpital de Saintes.

281 (fig., n° 3), du Ve av. J.-C. (*Ibid.*), sans qu'on puisse préciser davantage

Une autre pièce de luxe importée doit être signalée : une anse en bronze coulé à guerriers se combattant d'un bassin étrusque des Ve-IVe s. av. J.-C., réduite à une attache en forme de palmette à sept pétales en pointe surmontée de deux volutes liées par un bandeau rectangulaire. Cet objet, à rapprocher du fragment de Sainte-Gemmes-sur-Loire et du bassin d'une tombe de Larina, fera bientôt l'objet d'une publication détaillée (Robin, Soyer, 2002).

Colline de l'hôpital de Saintes

Sans contexte connu, ce fragment d'assiette en céramique attique à vernis noir à décor interne de guillochis et de palmettes du type Agora 1048 ou 1049 (*Ibid.*), série Morel 2222 (Morel, 1981), est connu depuis plusieurs années (Maurin, Tilhard, 1987), mais rarement mentionné. Il date du IVe s. av. J.-C., vraisemblablement de son premier quart (fig., n° 5).

Conclusion

Les nouvelles trouvailles de biens de luxe en Centre-Ouest méridional établissent des relais entre, au sud, celles de l'axe Aude/seuil de Naurouze/Garonne et des régions périphériques et, au nord, celles de la Loire moyenne et inférieure et de l'Armorique. Elles amènent à relativiser l'importance de la diffusion de ces biens vers la Gaule centrale par l'intermédiaire de la Gaule de l'Est : l'axe ligérien, depuis l'Ouest, a pu jouer un rôle non négligeable. Aussi, elles obligent à sérieusement nuancer l'impression qui prévaut encore bien souvent, celle de l'isolement de la Gaule de l'Ouest par rapport au monde méditerranéen.

Bibliographie

Beyneix A., Piot C., 1995. Mobiliers grecs et de tradition grecque dans la vallée de la Garonne et ses abords pendant les Ages du Fer (du VIe au Ier siècle av. J.-C.). *Aquitania*, 13, p. 33-73.

Gomez de Soto J., Vernou C., 1999. Tombe à importations méditerranéennes du VI^e siècle près du tumulus du Terrier de la Fade à Courcoury (Charente-Maritime). *Fastes des Celtes entre Champagne et Bourgogne aux VII^e-III^e siècles avant notre ère* (actes du colloque de l'A.F.E.A.F., Troyes, 1995 ; Mémoires Société archéologique champenoise, 15), p. 137-151.

Maurin L., Tilhard J.-L., 1987. Une patère en céramique « précampanienne » à Saintes. *Aquitania*, 5, p. 213-215.

Morel J., 1981. *Céramique campanienne : les formes*. Rome, BEFAR, 244.

Robin K., Soyer C., 2002. Article à paraître dans *Aquitania*.

Sparkes B.-A., Talcott L., 1970. *The Athenian Agora, XII, Black and plain pottery of the 6th, 5th and 4th century B.C.*, Princeton.

Remerciements

Les auteurs remercient le regretté Robert Beaupou, qui avait fait connaître à l'un d'eux le premier tesson attique trouvé à Barzan, Claire Soyer, qui a la première repéré le tesson de l'île de Ré et Maurice Lavergne qui le leur a confié, ainsi que Pierre Dupont, Anne Pariente et Patrice Arcelin qui les ont fait bénéficier de leur grande connaissance des céramiques méditerranéennes.

UN ENSEMBLE FUNÉRAIRE ORIGINAL DE LA TENE MOYENNE LAVAU LES CORVEES (AUBE)

CECILE PARESYS (INRAP)
VINCENT RIQUIER (INRAP)

Présentation

L'opération d'archéologie préventive effectuée au printemps 2002, qui a concerné une surface de 1,4 ha environ, a permis de mettre au jour une implantation domestique et quelques sépultures de l'âge du Fer. Localisée sur une pente douce, en direction de la vaste plaine alluviale de la Seine, celle-ci occupe la zone de contact entre le milieu humide et inondable proprement dit et la plaine crayeuse.

A quelques centaines de mètres, sur la courbe topographique la plus haute avoisinante avait déjà été répertorié un vaste complexe funéraire dont l'utilisation remonte très probablement au Bronze final (série de tumuli) et qui perdure jusqu'au Bas-Empire (DUTOO 1992). A l'époque romaine, une voie importante reliant la cité tricasse à celle d'Arcis-sur-Aube passe à proximité.

Les vestiges découverts

Globalement concentrés dans la partie sud-ouest du décapage sur 5000 m², les vestiges découverts correspondent aux différents éléments typiques d'une ferme de la protohistoire, dotée de greniers à 4 et 6 poteaux, silo, puits et carrières d'extraction. La délimitation spatiale du site, rendue très lisible grâce au décapage extensif, indique que nous possédons le plan d'une partie d'un établissement agricole bien plus étendu.

Par le biais de la cohérence spatiale supposée avec les structures datées du site et également le peu de matériel présent, nous proposons un calage chronologique général au premier âge du Fer, éventuellement au second âge du Fer.

La masse volumique des vestiges excavés est pourtant dominée par trois grands chapelets de fosses, appelées " polylobées " dans la tradition archéologique, en raison de leur plan " en marguerite ", qui témoigne de creusements multiples et successifs. Relativement peu profondes (50 cm en moyenne), ces carrières d'extraction s'étalent sur des superficies considérables allant de 110 m² à plus de 650 m². Elles s'insèrent spatialement dans le secteur de l'habitat, à l'exception notable de la structure 60 qui s'isole à plus de 100 m des autres fosses d'extraction.

Une carrière funéraire ?

C'est lors du second décapage effectué à l'intérieur de la structure 60 que sont apparues huit sépultures. Toutes situées au cœur de cette troisième fosse, les sépultures se concentrent dans deux lobes : 6 au sud-ouest et 2 à l'ouest. Les creusements devaient probablement à l'origine suivre la pente naturelle formée par le comblement partiel de la structure. En effet, toutes les fosses sépulcrales se trouvent sur le pourtour de la fosse d'extraction. Mais cela n'explique pas pourquoi les populations ont privilégié une localisation particulière des sépultures au sud et à l'ouest de celle-ci. Est-ce une action opportuniste, ou une volonté délibérée d'enterrer leurs morts dans cette carrière-là ?

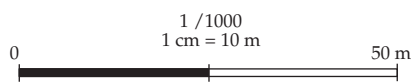
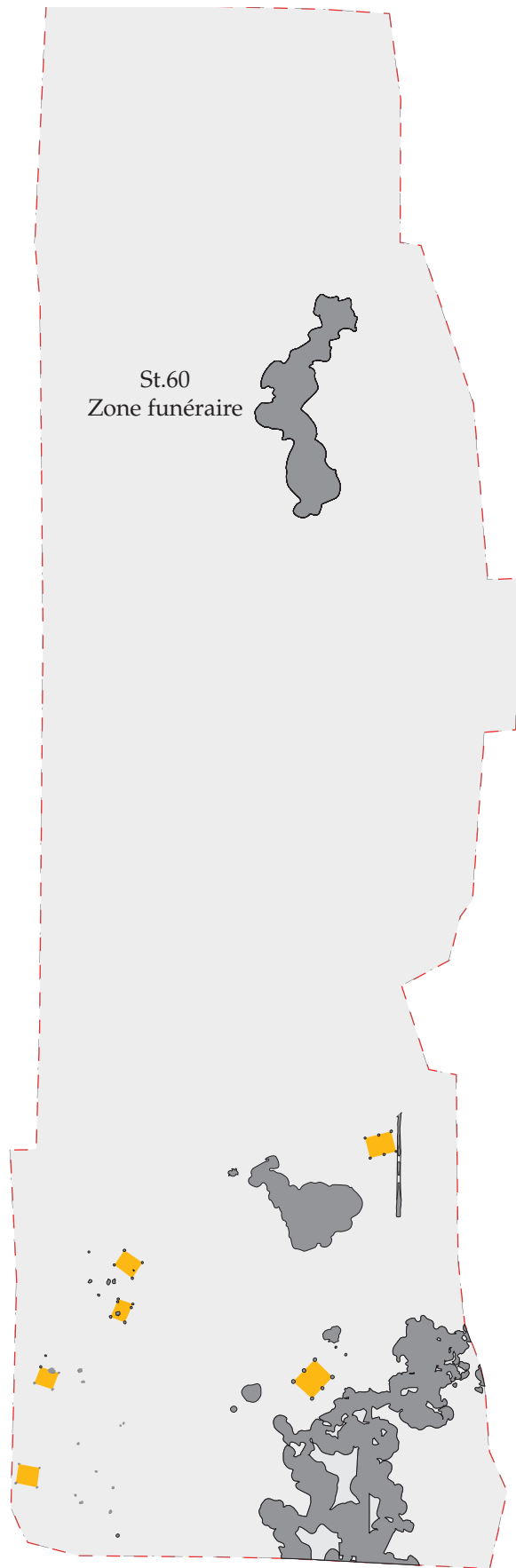
D'autre part, leur localisation systématique au cœur de la structure polylobée conjuguée à l'absence de tombes dans les environs immédiats de celle-ci indique un choix conscient de leur implantation, et suppose la visibilité de la dépression formée par un comblement partiel de la fosse.

Toutefois, reste encore inexplicé le fait que ces populations aient opté plus particulièrement pour cette fosse d'extraction au détriment des deux autres, au sud-ouest. Plusieurs hypothèses s'affrontent : les autres fosses polylobées avaient déjà subi un comblement suffisant pour n'être plus visibles au moment où ces populations ont cherché un emplacement pour les défunts ; il est possible aussi que cette petite zone funéraire fasse partie d'une nécropole plus complexe située dans les environs et encore inconnue ; enfin, ces sépultures sont peut-être à mettre en relation avec une phase de l'établissement agricole reconnu au sud-ouest.

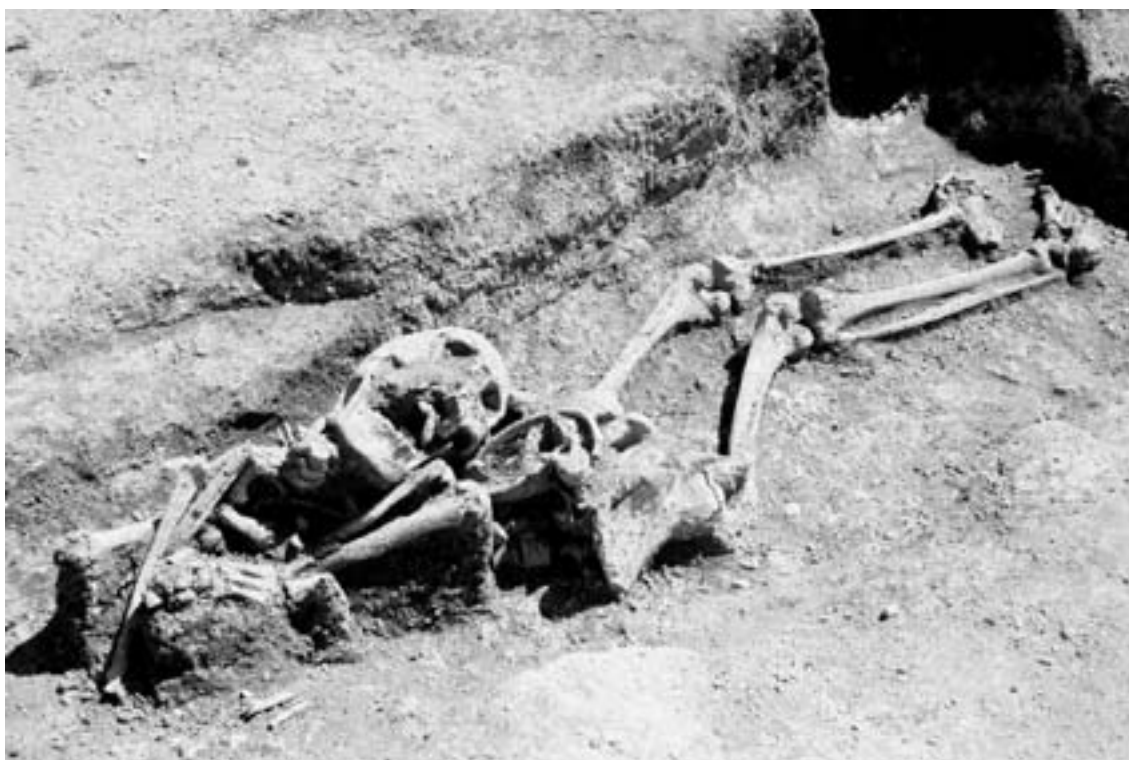
À l'heure actuelle, c'est le seul ensemble funéraire de la région du second âge du Fer installé dans une fosse d'extraction.

Pratiques funéraires

Ces huit sépultures présentent une grande diversité dans les positions d'inhumation, même si le *decubitus* dorsal est plus fréquent (six fois) que le *pro-cubitus* (2 fois), ainsi que dans les orientations des fosses sépulcrales. Les orientations ont peut-être été déterminées par la morphologie des parois de la fosse réceptacle.



LAVAU (10) " Les Corvées "



Malgré cela, l'analyse taphonomique a permis de mettre en évidence une relative homogénéité quant à l'utilisation de certains types de contenants. Nous avons pu démontrer la présence d'une enveloppe souple ou d'un vêtement dans 7 cas (en observant des contraintes au niveau des épaules et la décomposition des pieds), associé à une planche au moins 2 fois (sur le côté du défunt). L'hypothèse d'un coussin céphalique en matière périssable a été proposée 5 fois, notamment en observant la courbure inversée des vertèbres cervicales par rapport à l'anatomie, et la chute du crâne vers l'arrière.

Parmi la grande variété de gestes existant à Lavau, la sépulture 67 possède une position encore plus originale. Le bas du corps de cet homme est en *pro-cubitus*. En revanche, le haut du corps est complètement relevé vers l'arrière, à 90° par rapport aux lombaires. Tout le tronc est ramassé sur lui-même. Il existe une forte rupture au niveau de la première lombaire, avec une torsion inverse entre le haut et le bas du corps. Le glissement du crâne et des premières cervicales vers l'arrière est probablement dû à une pression venant du dessus (comme le poids du sédiment) alors que le reste de la colonne cervicale et les premières vertèbres thoraciques sont restées en connexion stricte. On observe un effet de paroi très net sur la gauche du squelette, qui est d'ailleurs légèrement décalé vers la droite de la fosse.

Plusieurs hypothèses peuvent expliquer cette position originale, mais aucune n'est totalement satisfaisante : le défunt pouvait reposer sur un élément périssable penché, en appui sur les coudes. Mais les os en équilibre instable auraient dû tomber sur le fond de la fosse. Autre hypothèse possible, cet homme aurait été enterré vivant (ou se serait réveillé après la fermeture de la tombe), et aurait tenté de se redresser, en faisant basculer le couvercle de la fosse sur sa gauche (effet de paroi). Mais aucune crispation des phalanges des pieds ou des mains n'a été vue à la fouille, que l'on retrouve parfois dans des cas similaires.

La seule chose certaine, c'est que cette position n'a pas été voulue par la population inhumante, et qu'elle s'est produite après la fermeture de la tombe. Elle indique aussi une arrivée rapide du sédiment dans la fosse, tout en préservant des vides partiels au niveau du crâne par exemple. La fosse sépulcrale ne se différencie pas des autres ni par sa profondeur, ni par ses dimensions, (elle a été creusée pour y mettre un défunt allongé) et le haut du corps s'est décomposé dans un espace restreint et dans la position que nous observons aujourd'hui, colmaté progressivement par le sédiment. Nous sommes ici en présence d'une manipulation de cadavre effectuée très peu de temps après l'ensevelissement, mais la raison de cette manipulation nous est inconnue (réouverture de la tombe pour déposer ou récupérer un ou plusieurs objets ?).

Le mobilier

Deux tombes seulement, sur les huit présentes, contenaient du mobilier, les sépultures 67 et 69. Une pince à épiler était dans la main droite du défunt 67, en position verticale, la partie pince vers le sol. L'homme 69 portait une fibule en fer en avant des côtes gauches. Ces deux objets ont été datés par André Rapin de la fin du III^{ème} siècle avant J.C.

Chronologie de la mise en place des tombes

Nous avons pu déterminer deux temps dans l'utilisation de cette zone funéraire grâce à une superposition de tombes. La sépulture 63 chevauche la sépulture 67, et plusieurs centimètres de sédiment les séparent. Les sépultures 68 et 69 sont probablement simultanées ou très proches dans le temps, car l'épaule droite de 68 se trouve à quelques centimètres de la main gauche de 69, et aucun des deux creusements n'a déplacé d'ossements de l'autre tombe. Les datations ¹⁴C sont en cours pour déterminer le temps écoulé entre ces deux phases d'inhumation.

La population et état sanitaire

La population inhumée à Lavau se compose uniquement d'adultes, sept hommes pour seulement une femme (st 66). Parmi ces hommes, on retrouve un adulte âgé et deux jeunes adultes (moins de 30 ans) (st 68-69), enterrés très proches l'un de l'autre. Aucune pathologie particulière n'a été observée sur cette population (sauf pour l'homme 65 qui souffrait probablement d'une infection du rachis, visible dans le remaniement de ses vertèbres). En revanche, l'étude morphologique a mis en évidence la proximité biologique des individus de cette nécropole, qui partagent un pool génétique commun. Cette homogénéité se retrouve également dans les valeurs métriques.

Conclusion

La zone funéraire de Lavau se distingue par des pratiques funéraires très originales. La présence de sept individus masculins sur huit inhumés, et l'absence totale d'immaturs sont une particularité de cet ensemble. En effet, dans les exemples de la même période ou légèrement antérieurs - tout début du III^{ème} siècle av. J.C. - (Perthes (Lallemand *et al.*, 2000) et Bussy-Lettrée (Riquier *et al.*, en cours)), fouillés dans la région, les femmes sont largement majoritaires, et les immatures sont également pré-

sents en petit nombre (un ou deux par ensemble). Dans ces deux exemples, les femmes se caractérisent par une inhumation dans une fosse large et très profonde, dans un coffrage à Perthes uniquement, associé à un linceul, des vêtements et à du mobilier funéraire. À Perthes, la pratique funéraire concernant l'individu masculin est différente de celle des femmes : absence de mobilier, fosse très petite et peu profonde. Les différences de pratique funéraire selon le sexe ne sont pas visibles à Lavau, tant au point de vue des aménagements de tombes que du dépôt du mobilier. Bien que ces deux sites soient légèrement antérieurs à l'ensemble de Lavau (Bussy-Lettrée : fin de la Tène ancienne, début de la Tène moyenne ; Perthes : premier tiers, deuxième quart du III^{ème} siècle), le même genre de grosse fibule en fer se retrouve dans plusieurs sépultures (Bussy-Lettrée " ZAC n°1 ", sép. 2, Perthes " la Grande Pièce " sép. 364, 366, 378/1, 378/2).

Les orientations diverses et la réutilisation d'une fosse d'extraction de limon comme réceptacle des inhumations sont pour le moment un cas unique pour La Tène moyenne dans la région. En revanche, la proximité biologique des défunts et leur appartenance à un même groupe familial sont des caractéristiques fréquentes des petits ensembles de cette époque.

Ces pratiques funéraires (90% d'individus masculins, aucun immature) sont-elles liées à une modification d'ordre chronologique ou sont-elles une particularité locale, relevant de l'anecdote ? Elles peuvent être l'expression d'une sélection et d'une répartition spatiale selon le sexe et l'âge en fonction du lieu d'inhumation (cimetière d'hommes, cimetière de femmes et d'enfants). Seule la fouille d'autres ensembles contemporains permettra peut-être de répondre à cette question.

Bibliographie

BRUZEK J. (1991) - Fiabilité des procédés de détermination du sexe à partir de l'os coxal. Implication à l'étude du dimorphisme sexuel de l'homme fossile. Thèse de Doctorat, Muséum d'Histoire Naturelle, Inédit.

DUTOO D. (1992) - " Un enclos circulaire du Bronze final et un cimetière du Bas-Empire à Lavau, Aube ", *Document Final de Synthèse*, 1992, SRA Champagne-Ardenne.

HAUSER G., DE STEFANO G. F. (1989) - *Epigenetic Variants of the human skull*. E. Schweizerbart'sche Verlagsbuchhandlung. Stuttgart 1989.

LALLEMAND D., BONNABEL L. (2000) - PERTHES “ Pièce des Essarts, La Grande Pièce ” (52), *Document Final de Synthèse*, janvier 2000, AFAN, SRA Champagne-Ardenne, inédit.

MASSET C. (1982) - *Estimation de l'âge au décès par les sutures crâniennes*. Thèse multigraphiée, Université de Paris I, 301 p., inédit.

RIQUIER V. & al. (en cours) - BUSSY-LETTRÉE “ ZAC n°1 Europort Vatry ” (51), sites 1, 2, 3 ; *Document Final de Synthèse*, INRAP, SRA Champagne-Ardenne, inédit.

RIQUIER V., PARESYS C., DUROST R., FOURROT R. (2002) - LAVAU “ Les Corvées ” (10), *Document Final de Synthèse*, juillet 2002, INRAP, SRA Champagne-Ardenne, 37 p., 44 fig., inédit.

MEAUX ARPENT VIDERON

DAVID COUTURIER (INRAP)
STÉPHANE MARION (UMR 8546, CNRS).

Le site ou plutôt les sites de Meaux Arpent Videron ont été découverts au cours d'une évaluation réalisée en novembre 2002. Les données présentées ici sont donc provisoires, l'étude étant en cours.

La parcelle concernée est située immédiatement au nord-est du sanctuaire monumental gallo-romain de la Bauve, fouillé par Danielle Magnan. Topographiquement, la frange ouest du terrain est caractérisée par une zone dépressionnaire de type talweg qui s'organise autour du pente nord-sud importante (6% : 92-75 m NGF). Des colluvions sont présentes sur toute cette zone, ce qui explique la bonne conservation des niveaux.

Le premier site repéré occupe une grande partie de la zone dépressionnaire au nord. Il est caractérisé par la présence d'un niveau de céramique non tournée et d'un ou plusieurs niveaux de faune. Le niveau de céramique non tournée est épais de 15 à 10 cm. Son extension est difficile à préciser dans la mesure où il jouxte un niveau de faune. Il pourrait concerner au moins 150 m². Vu les conditions d'intervention, seuls des tests ponctuels ont été réalisés par m² pour essayer de comprendre son organisation et aussi estimer la densité en mobilier. Il ne s'agit pas d'un comblement d'une structure en creux. Ce niveau est constitué d'une accumulation de petits vases entiers.

En dépit d'une apparente similitude dans les modules, les procédés de montages et les types de pâtes utilisés, le vocabulaire formel ne semble pas très normalisé. Les quelques mètres carrés fouillés ont livré au moins une centaine d'individus. C'est donc par milliers que ces vases ont été déposés. Les critères de datations ne sont pas très nombreux dans la mesure où ces types de vases sont peu attestés en habitat. Cependant les techniques décoratives employées s'accorderaient bien à une attribution de l'ensemble à la fin de La Tène ancienne.

Le niveau de faune présente les mêmes caractéristiques que le niveau de céramique sauf que son extension est beaucoup plus importante avec des variations de densité. D'après les premières observations de terrain réalisées par Sébastien Lepetz sur une partie des niveaux qui a été dégagé, on peut dire que le matériel osseux n'est pas déglacé. Il n'y a pas de connexions. Il s'agit essentiellement d'ossements de moutons et de jeunes porcs et boeufs. Les quelques tessons recueillis permettent de pro-

poser une datation synchrone avec le niveau de céramique.

Le deuxième site est situé au sud du premier, dans l'angle sud-ouest de la parcelle. Il se présente sous la forme d'une concentration de pièces d'armement de La Tène ancienne contenues dans une couche de limon sableux brun. Il faut rappeler ici que la fouille du complexe cultuel de la Bauve avait déjà livré des armes de La Tène ancienne en position résiduelle dans des niveaux du Ier s. ap J.-C. Les deux zones sont distantes de 150 m. L'évaluation archéologique a permis de circonscrire ce niveau et d'effectuer un test ponctuel pour estimer l'épaisseur du niveau, la densité des objets et vérifier un éventuel rapport avec des structures en creux. Au total, les pièces d'armement pourraient concerner une surface de 1400m² si l'on relie les découvertes réalisées dans les tranchées dans lesquelles 67 armes ont été mises au jour. Ce chiffre n'est pas significatif dans la mesure où la plus grande partie provient d'un test effectué dans une tranchée.

Le démontage sur 11m² du niveau d'armement a livré 50 objets. Ils sont tous disposés à plat. Les armes se situent à la base de la couche, au contact du niveau inférieur. Elles sont associées à de la faune et de la céramique (dont 5 tessons de céramique gallo-romaine). Aucune structure en creux n'a été repérée. La couche inférieure est composée d'un niveau de petits blocs calcaires et de cailloutis posés à plat. Cet empierrement a été repéré dans les toutes les autres tranchées ayant livré des armes et en dessous de celles-ci. Le corpus est très proche de celui du site de La Bauve. Il se compose exclusivement de pièces d'armement de la fin de La Tène ancienne. Nombre d'entre elles portent les stigmates d'un bris rituel (fragmentation volontaire, fourreaux ployés). La présence d'armes miniatures (épées) ou symboliques (lance réalisée dans un fragment de lame d'épée) permet de conforter l'hypothèse culturelle. Cette découverte renouvelle profondément la vision que l'on peut avoir de l'occupation protohistorique du site. On est maintenant certains que plusieurs centaines et plus vraisemblablement plusieurs milliers d'armes ont été déposées sur une période relativement courte, à la fin du IVe siècle. S'agit-il d'un dépôt unique ? La présence d'un grand nombre de vases très particuliers et

d'ossements d'animaux sélectionnés suggère une activité rituelle intense. La sectorisation des dépôts traduit une organisation stricte de l'activité. Ce site devrait permettre de mieux comprendre les origines du phénomène cultuel qui se développe principalement au siècle suivant. Il en présente une partie des caractéristiques : sacrifice animal, consommation rituelle, offrandes alimentaires et trophée guerrier.

BOBIGNY HÔPITAL AVICENNE : LES OPÉRATIONS DE L'ANNÉE 2002.

YVES LE BECHENNEC (CG93)
STÉPHANE MARION (INRAP)

Le site protohistorique de Bobigny couvre une superficie d'une trentaine d'hectares. Seule une petite partie du site a pu être fouillée au gré des projets d'aménagements. Les principales phases d'occupations concernent La Tène C2, période attestée sur l'ensemble du site. Certains secteurs sont occupés dès La Tène ancienne, d'autres témoignent de la continuité de l'occupation pendant La Tène finale. Les fouilles de l'année 2002 ont porté sur deux parcelles situées dans l'enceinte de l'hôpital Avicenne. Elles sont menées en collaboration avec le Conseil Général de Seine-Saint-Denis et l'INRAP. Les deux secteurs étudiés présentent des occupations très différentes.

Centre de Radiothérapie

Cette fouille menée sur une superficie de près de 600 m² a permis l'étude d'un secteur particulièrement dense de l'habitat. Dès la fouille, deux phases principales d'occupation peuvent être dégagées. La première relève de La Tène C2. Elle se matérialise par la présence d'un enclos quadrangulaire qui s'inscrit partiellement dans les limites de fouille. À l'intérieur de cet enclos de grands creusements quadrangulaires ont été mis en évidence. Ils évoquent les fosses quadrangulaires fouillées à Levroux.

Il pourrait s'agir de soubassement de bâtiments (vides sanitaires, caves). Plusieurs puits semblent accompagner ces structures. Il faut noter que pour cette période, les structures se concentrent dans l'espace interne de l'enclos. La seconde phase d'occupation relève de La Tène finale. L'enclos est alors définitivement abandonné. Plusieurs structures en creux (fosses et puits) relèvent de cette période. Leur implantation ne respecte plus les limites de l'enclos. Le mobilier découvert est particulièrement abondant (1,6 tonne pour moins de 600 m²). Il se compose principalement de rejets domestiques. La faune est très bien représentée (40 000 restes).

Les premiers éléments de l'étude permettent d'affirmer qu'il s'agit principalement de rejets de consommation. Le porc y tient une place prépondérante. On notera par ailleurs la présence de nomb-

reux fragments de parure (perles et bracelets) en lignite et en verre. Plusieurs éléments témoignent par ailleurs d'activités artisanales (scories de fer notamment). Il apparaît clairement que ce secteur du site est nettement plus riche que celui exploré jusqu'à présent sur La Vache à l'Aise, à l'autre bout du site.

Bâtiment hospitalier

Cette seconde opération se poursuivra pendant l'année 2003. A terme 5800 m² seront fouillés. En 2002, les fouilles concernent un secteur d'environ 600 m² qui correspond à un léger relief dans cet environnement de plaine basse humide. Sur ce secteur près de 300 sépultures ont été mises au jour. Une telle densité est très surprenante. Elle est très nettement au-delà des standards des nécropoles les plus denses de l'Europe celtique.

La très bonne conservation des niveaux archéologiques ne suffit sans doute pas à expliquer une telle densité. Elle s'illustre notamment par la superposition des niveaux de sépultures et un très grand nombre de recoupements entre tombes.

Pour l'heure, l'occupation de la nécropole est située entre la fin du IV^e ou le début du III^e siècle (La Tène B2) et le milieu du II^e siècle avant notre ère. Cette occupation relativement courte correspond aux principales phases de l'habitat.

On notera que les sépultures d'enfants qui vont du périnatal au grand immature sont particulièrement abondantes, ce qui laisse augurer d'une bonne représentativité démographique de l'ensemble. Plusieurs éléments soulignent l'originalité du site.

L'incinération apparaît ici dans des proportions tout à fait anecdotiques (1 ou 2 individus sur 300). Cette prédominance de l'inhumation au cours de La Tène moyenne semble être une caractéristique de la région parisienne qui s'illustre sur les sites de Saint-Maur-des-Fossés, Roissy et Bouqueval.

Le dépôt d'offrande (céramique ou faune) paraît également assez marginal. Il accompagne moins de 10% des individus. Dans l'ordre d'importance, les objets déposés dans la tombe sont les fibules, les parures annulaires (lignite, fer, alliage cuivreux et verre) et des agrafes en fer.

L'armement est peu fréquent. Il n'apparaît que dans deux sépultures. Il est manifeste que le faciès observé ici est très différent de celui des petits sites funéraires aristocratiques contemporains de Bouqueval, Roissy ou Le Plessis-Gassot, pourtant situés dans la même zone culturelle. Peu après l'abandon de la nécropole, dès La Tène finale, des structures d'habitat viennent s'implanter sur le site (creusement quadrangulaires et fossés). Il convient également de signaler une occupation gallo-romaine structurée par une série de fossés et une cave maçonnée. Tous ces éléments postérieurs sont venus recouper des sépultures.

On peut estimer qu'une trentaine d'individus ont ainsi disparus. À terme il faut supposer que la fouille permettra la mise au jour de 400 à 500 sépultures. Les décapages prévus en 2003 permettront d'explorer les limites de la nécropole et son rapport avec l'habitat dont les structures contemporaines les plus proches sont repérées à une dizaine de mètres des dernières tombes.

étude anthropologique : Cyrille Le Forestier (INRAP)

étude de faune : Stéphane Frère (INRAP)

BIBRACTE : LES RECHERCHES DE L'ANNÉE 2002

VINCENT GUICHARD

La campagne de l'année 2002 est le dernier volet du programme triennal de recherche 2000-2002. Au cours de la réunion des chercheurs et du conseil scientifique qui s'est déroulée les 18 et 19 octobre au centre de recherche, les résultats qui ont été présentés ont permis de préciser les orientations du prochain programme 2003-2005.

Dans cette perspective, deux nouveaux sondages ont été engagés, dans le secteur du Parc aux Chevaux sur la plate-forme PC 14 par l'équipe de l'université de Bologne et l'autre en contrebas des fouilles de l'UMR 5594 dans la Côme-Chaudron.

Sur le secteur de la Côme Chaudron, l'ensemble des bâtiments à architecture en pierre a été dégagé. Un relevé précis de toutes les pièces a permis de mettre en évidence différentes phases de construction dans ce secteur largement fouillé par J.-G. Bulliot au XIX^e siècle. La documentation de l'ensemble du bâti en pierre est désormais achevée. Le bâti en terre et bois sera, quant à lui, abordé dès 2003, après un démontage méticuleux des murs existants. Cette opération permettra d'appréhender les techniques de construction afin de dégager un ensemble cohérent de niveaux d'occupations sous-jacents.

Sur le secteur du Champlain, la fouille exhaustive du bâtiment CP 11 bis repéré par J.-G. Bulliot s'est poursuivie. L'emprise de l'atelier est désormais circonscrite. La fouille de ses niveaux d'occupation pourra être entreprise dès 2003.

Le sondage effectué en contrebas du chantier dans un des deux « ravins » décrits par Bulliot a permis de montrer qu'il s'agissait d'un creusement anthropique antérieur à l'époque augustéenne. Ceci accrédite la présence présumée de minières protohistoriques sur le Mont Beuvray, un sujet qui pourra faire l'objet d'un programme de fouille spécifique dans le futur.

Cette année 2002 a vu l'achèvement de l'exploration de la plate-forme PC 4 par l'université de Lausanne. La totalité des structures excavées qui avaient été dégagées les années précédentes ont été fouillées dans leur globalité. Une coupe stratigraphique a fait l'objet d'une attention particulière en

raison de sa bonne lisibilité et son caractère pédagogique. Un moulage partiel de cette stratigraphie sera effectué en 2003 par l'équipe du DESS Archéo-sciences de Dijon.

Les deux chantiers de la Pâture du Couvent dirigés par les équipes des universités de Budapest et Leipzig ont permis de continuer le dégagement de l'îlot des Grandes Forges, qui ne cesse de montrer une grande concentration des constructions.

La domus découverte en 1995 a fait l'objet d'un vaste sondage de plus de 200 m² en direction de la grande voie. L'objectif était la reprise des sondages effectués sur les parties annexes du couvent des cordeliers, afin de comprendre l'articulation entre la domus et la façade de l'îlot. Les observations, qui restent à compléter, renforcent l'hypothèse d'une galerie longeant la grande voie.

S'est également poursuivie l'exploration des vestiges de la construction monumentale antérieure à la domus. Cette construction s'articule autour d'une vaste pièce couverte de plan basilical dont la construction paraît proche du milieu du I^{er} siècle avant J.-C.

La fouille du secteur situé à l'angle nord-ouest de l'îlot a été étendue vers l'est afin de trouver les limites de la pièce "T" comportant un sol en opus spicatum. Cette extension très modeste en superficie (une dizaine de m²) a été suffisante pour mettre en évidence une phase de réaménagement tardif de l'îlot qui se prolonge vers la domus de la partie centrale. Le prochain programme triennal verra la jonction des sondages des équipes allemande et hongroise.

Par ailleurs, la campagne de cette année a confirmé que les niveaux laténiens sont bien présents le long de la grande voie et sous les niveaux de fondation des pièces maçonnées. Ils reflètent une occupation précoce de ce secteur dès la fin du II^{ème} siècle av. J.-C.

Au Parc aux Chevaux (PC 1), le chantier-école des adolescents a permis d'entreprendre l'exploration du réseau hydraulique associé à la domus. Les résultats obtenus vont au-delà de nos prévisions. Le système de canalisation repéré par Garenne et d'Aboville est plus complexe que ne le laissent supposer les plans publiés par J.-G. Bulliot. La



construction de l'Hôtel des Gaules a occulté une partie de ce réseau, qui servait, entre autres, à drainer des sources situées dans l'angle sud-est de la domus.

Les prochaines campagnes verront l'achèvement du repérage des canalisations et la remise en eau d'une d'entre elle, encore en bon état de fonctionnement, vers le bassin situé à l'angle sud-ouest de la domus. Par ailleurs l'exploration des pièces de l'état 5 de la domus continueront afin de compléter la mise ne valeur de ce secteur.

L'étude des remparts sous le Porrey, à un point de tangence des deux lignes principales de fortification de l'oppidum, est désormais achevée. La poterne repérée précédemment a été complètement fouillée. Son bon état de conservation – conforme aux prévisions – a permis l'observation détaillée du système de fermeture (ill 1). Après protection des

vestiges du murus gallicus, l'ensemble de la fouille a été rebouché. Le talus du rempart a été reprofilé et les trous de poteau de la porte ont été marqués au sol dans l'attente d'un futur aménagement paysager.

Un nouveau chantier a été ouvert à l'initiative de l'université de Bologne sur la plate-forme PC 14 du Parc aux Chevaux. Ce sondage exploratoire avait pour but de vérifier, outre les découvertes de J.-G. Bulliot et J. Déchelette, l'état de conservation des vestiges archéologiques, dans la perspective d'une opération plus ambitieuse à engager en 2003.

Les aménagements paysagers autour de la Porte du Rebut ont nécessité une petite intervention sur les vestiges, très arasés néanmoins, d'un atelier de forge. Ces quelques structures archéologiques se trouvaient sous une ligne de hêtres bordant l'ancien

chemin d'accès à Bibracte. Le fossé du bastion nord a été vidé de ces remblais de fouille sur environ 25 m de longueur en direction de l'ouest.

La voie d'accès à la ville de Bibracte est désormais replacée dans son axe d'origine.

Les recherches de terrain se sont poursuivies dans d'autres directions.

L'équipe de Munich a poursuivi les relevés de micro-topographie dans le secteur du Parc aux chevaux, en direction de la Terrasse. Outre le recalage des fouilles du XIX^{ème} siècle, des tracés de cheminements anciens ont pu être mis en évidence. L'achèvement des éclaircies forestières intra-muros en 2002 permettra la cartographie du secteur de la Roche Salvée qui méritera une attention toute particulière, en raison de la présence de nombreux bâtiments mentionnés par les fouilles du XIX^{ème} siècle.

Les prospections menées par les équipes de Durham et Reading ont continué sur les terrasses de la vallée de l'Arroux entre Bibracte et Autun. De nouvelles parcelles ont été explorées par le biais de différentes techniques de prospection. Le résultat le plus spectaculaire est le repérage d'une vaste villa gallo-romaine sur la basse terrasse de l'Arroux, sur la commune de Laizy. À partir d'indices de prospection de surface, une prospection à l'aide d'un magnétomètre a permis d'établir avec une grande précision le plan des structures enfouies. Des prospections géophysiques probantes ont aussi été effectuées sur les communes de Poil et de Larochemillay (58) sur des enclos funéraires ou culturels photographiés par R. Goguy.

La nécessité d'une nouvelle articulation du programme de recherche

Le programme triennal de recherche 1997-1999 était articulé autour de trois thèmes :

- la chronostratigraphie du site,
- l'organisation spatiale du site et son évolution,
- innovation, tradition et échanges.

Ces trois thèmes ont été maintenus pour le programme 2000-2002, un quatrième y étant ajouté :

- l'environnement naturel et humain du mont Beuvray.

Le programme de recherche 2003-2005

Objectif 1 : reconnaissance de la ville gauloise

Action 1.2 : étude des fortifications

Coordination : Otto-H. Urban (université de Vienne)

Action 1.3 : étude du quartier Champlain – Côme Chaudron

Coordination : Jean-Paul Guillaumet (UMR 5594, Dijon), avec la participation de David Dungworth (English Heritage, Portsmouth), Laurent Dhennequin (université Paris 1).

Action 1.4 : étude du quartier sud-est de la Pâture du Couvent

Coordination : Miklós Szabó (université Eötvös Lőránd, Budapest), Sabine Rieckhoff (université de Leipzig)

Action 1.5 : étude de la plate-forme PC 14 du Parc aux Chevaux

Coordination : Daniele Vitali (université de Bologne)

Action 1.6 : étude du secteur du Theureau de la Wivre

Coordination : Thierry Luginbühl (université de Lausanne)

Action 1.7 : étude de la domus PC 1 du Parc aux Chevaux

Coordination : Vincent Guichard, Pascal Paris

Objectif 2 : le contexte naturel et humain du Mont Beuvray

Après des actions préliminaires d'ampleur limitée au cours des années 2000-2002, qui renouaient avec un thème de recherche qui a fait l'objet du premier volume de la collection Bibracte, on propose une approche plus structurée et globale de l'étude de l'environnement du Mont Beuvray. Ce programme conjugue également deux autres objectifs :

- ouvrir une nouvelle fenêtre d'étude dans le cadre du programme de recherche pluridisciplinaire en cours sur le bassin de la Loire ;
- stimuler les actions scientifiques sur le territoire du Parc naturel régional du Morvan.

Trois chercheurs agiront comme correspondants vis-à-vis des principales institutions

- Corinne Beck vis-à-vis de la zone-atelier Loire,
- Christophe Petit vis-à-vis de Bibracte, Daniel Sirugue vis-à-vis du Parc naturel régional du Morvan.

Champ spatial et chronologique

Le champ géographique couvert par le programme

est un transect grossièrement est-ouest qui s'appuie d'un côté sur les crêtes du Haut-Morvan (Préneley, Haut-Folin), de l'autre sur le cours de l'Arroux entre Autun et Étang-sur-Arroux. Le champ chronologique s'étend du Tardi-glaciaire à l'Actuel.

Le programme est conçu comme un emboîtement de recherches (vallée de l'Arroux, Bibracte et son environnement, massif du Morvan). Il se traduit par la mise en réseau de diverses compétences scientifiques et institutionnelles. Il ne saurait être exclusif et demeure ouvert à d'autres approches et au développement de nouveaux axes de recherche. Il donnera lieu à au moins une réunion annuelle de l'ensemble des acteurs, dissociée de la réunion d'automne des chercheurs associés à BIBRACTE.

Le programme s'articule pour le moment en quatre actions sous la responsabilité de différents chercheurs.

Action 2.1 : Occupation et exploitation des sols, dynamique du peuplement

Coordination : Colin Haselgrove (université de Durham), Jean-Paul Guillaumet (UMR 5594)

Action 2.2 : Évolution des sols et du couvert végétal durant la période holocène

Coordination : Christophe Petit (université de Bourgogne)

Action 2.3 : Histoire et archéologie des espaces forestiers et des milieux humides

Coordination : Corinne Beck (université de Nantes)

Action 2.4 : Biodiversité et devenir des populations

Coordination : Daniel Sirugue (Parc naturel régional du Morvan)

LE SANCTUAIRE CHTONIEN DE L'OPPIDUM DE CONSTANTINE (LANÇON-DE-PROVENCE, BOUCHES-DU-RHÔNE)

FLORENCE VERDIN

Présentation

L'oppidum de Constantine se situe au nord de l'étang de Berre, sur la commune de Lançon-de-Provence. Il occupe un plateau d'environ 6 ha de superficie, protégé sur son pourtour par une fortification en pierre. Deux périodes d'occupation sont attestées, l'une entre le dernier quart du IIe s. et la fin du Ier s. av. J.-C., l'autre pendant l'Antiquité tardive (Ve-VIe s.).

Quelques fouilles ont eu lieu depuis le XIXe s., mais, en l'absence de publications, le site reste très mal connu. Nos propres recherches ont commencé en 1990 et se sont notamment attachées au secteur du sanctuaire, interprété en tant que tel à partir de cette date. Le dégagement intégral du monument a été réalisé en 2001 et 2002. Avant 2001, émergeait de la végétation le sommet d'un mur de béton de plan semi-circulaire, contre lequel s'ouvrait un aven naturel de plus de 80 m de profondeur. La construction était interprétée par les uns comme un sanctuaire, par les autres comme une citerne, sans aucun argument décisif.

Un enclos monumental

Deux sondages effectués, en 1991, à l'extérieur du mur en béton ont mis au jour des niveaux contemporains de la construction de celui-ci, datés du Ier s. av. J.-C. Par ailleurs, au pied du parement extérieur du mur, sont conservés des blocs de grand appareil, en place dans une tranchée de fondation creusée dans le rocher. Cette découverte montre que le béton constituait le blocage interne d'un mur monumental parementé de grand appareil. Du côté du parement intérieur de l'âme en béton, les blocs ont été intégralement récupérés pendant l'Antiquité tardive. Ils étaient simplement posés sur le rocher régularisé, formant une sorte de banquette délimitée par une rigole permettant l'évacuation des eaux de ruissellement. L'espace intérieur était à ciel ouvert.

La partie septentrionale de l'enclos a été totalement arasée mais, d'après les traces d'ancrage de la construction dans le rocher, le mur était rectiligne et devait ménager une entrée de 2 m de largeur maximum.

Le plan d'ensemble du monument est irrégulier ; il affecte une forme pour partie rectiligne et pour par-

tie semi-circulaire, qui mesure dans son plus grand axe 15 m et couvre environ 200 m²

Les avens

A la suite du décapage mécanique des terres de remblais accumulées par les différents fouilleurs à l'intérieur de l'enclos, le niveau de circulation a été intégralement dégagé. Il est formé par la dalle de rocher naturelle, en pente vers le sud et dépourvue de toute trace d'aménagements.

A l'ouest, contre le mur de l'enclos, s'ouvre l'aven déjà évoqué plus haut. Il s'agit d'un boyau presque vertical, sans galerie annexe. Il est actuellement bouché à 65 m de profondeur alors que, dans les années 50, des spéléologues avaient atteint 85 m de profondeur. Des traces de barre à mine témoignent de travaux d'élargissement au fond de la cavité, ainsi qu'au niveau d'une étroiture située à 14 m de la surface.

Cet aven a de tout temps suscité la curiosité des spéléologues mais aussi des chercheurs de trésors, attirés par une légende selon laquelle on y aurait caché trois statues en or (de Constantin, Sainte-Hélène et sa fille). Plusieurs manuscrits relatent qu'en 1621, un aventurier italien a engagé les gens du cru pour rechercher ce trésor, en vain bien entendu. Toujours est-il que leurs terrassements ont causé le plus grand tort au sanctuaire.

Une seconde cavité a été mise au jour en 2001, au centre de l'enclos monumental. Il s'agit d'une fosse sub-circulaire (diam. moyen 3,50 m), profonde de 5,50 m et résultant de l'érosion naturelle. Elle se divise en deux parties :

- la partie nord, dont l'ouverture a été régularisée pour former un demi-cercle et qui porte des traces d'usure, s'ouvre sur un palier sub-horizontale situé à 2 m de la surface
- la partie sud, la plus profonde, qui présente des contours plus irréguliers façonnés par l'érosion.

Le comblement, totalement remanié au XVIIe s., n'a livré aucun élément caractéristique d'un sanctuaire.

Un sanctuaire chtonien

Le sanctuaire de Constantine, composé d'un enclos monumental protégeant deux avens ayant très prob-



Figure 1 – Le sanctuaire en cours de fouille.

ablement servi de réceptacles à des offrandes, présente toutes les caractéristiques d'un édifice voué à un culte chtonien. Sa conception est analogue aux sanctuaires du nord de la France, dont l'enclos fossoyé et palissadé entoure un autel creux, parfois entouré de fosses annexes (Gournay, Fesques, Vendeuil-Caply, Bennecourt...). Dans le monde méditerranéen, le contexte géologique et l'architecture adoptent des formes différentes. D'une part, les paysages karstiques offrent des cavités naturelles permettant des communications directes avec le monde souterrain, d'autre part la monumentalité des édifices repose sur l'emprunt de techniques architecturales d'origine gréco-italique. De ce monument, il ne subsiste plus que le bâti, la stratigraphie ayant été totalement bouleversée au XVIIIe s., voire dès l'Antiquité tardive. En effet, l'espace a été réutilisé, lors de la réoccupation de l'oppidum, comme une vaste citerne destinée à drainer les eaux de ruissellement vers un puits de 8,50 m de profondeur. Le fait qu'aucune découverte susceptible d'être mise en rapport avec le sanctuaire n'ait été mentionnée par les différents chercheurs tendrait à montrer que cette réoccupation s'est accompagnée d'une probable « purification » des lieux avec mise au rebut de ce qui pouvait encore témoigner des cultes antérieurs. En ce sens, c'est peut-être là que prend naissance la légende de la statue en or de Constantin. La décou-

verte de statues gauloises ou de mobilier précieux a pu être transposée et christianisée par les nouveaux habitants du lieu.

Bibliographie

Verdin 2001 : VERDIN (Fl.) - L'oppidum de Constantine (Lançon-de-Provence, B.-du-Rh.) : un exemple d'établissement de hauteur réoccupé durant l'Antiquité tardive, *R.A.N.*, 34, 2001, 105-121.

ASSOCIATION FRANCAISE POUR L'ETUDE DE L'AGE DU FER

SECRETARIAT:

C/O MUSÉE D'ARCHEOLOGIE
25 RUE RICHEBOURG
39 000 LONS-LE-SAUNIER
TEL : 03 84 47 12 13

FAX : 03 84 24 30 34

TEXTES COLLECTÉS ET MIS EN PAGE PAR

F. MALRAIN (UMR 7041) ET C. JOUANNET.